

Sommaire

Introduction	01
La charte signalétique expliquée	05
● La signalétique routière	06
● La signalétique d'accueil	09
● La signalétique de randonnée	18
● La signalétique de sécurité	25
● La signalétique de réglementation	30
● La signalétique de défense des forêts contre les incendies (DFCI)	33
● La signalétique d'interprétation	36
● La signalétique « financement européen »	38
● Pattes de scellement et schémas de pose	40
Annexes	45



Téléchargez
la version numérique
de ce document

LA CHARTE SIGNALÉTIQUE

du Domaine forestier (départemental,
départemento-domanial, domanial)
et du Parc national sur l'île de La Réunion



Cet ouvrage est cofinancé par
le Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural – FEADER
et le Département de La Réunion



Croisée Allée Cavalière
alt. 1 415 m

Coteau Monique
(parking)
1h30 ↑

Gîte de Bélouve par
la Route Forestière
1h30 →

PR 8

Rédaction

ONF Réunion
Services « Développement
et Aménagement du Territoire »
et « Atelier-Bois »

Conception graphique

Mélanie Chevallier
Lucie Dégut

Réalisation

ONF Réunion, en collaboration
avec le Département de La Réunion
(Direction du Tourisme et des Espaces Naturels)
et le Parc national de La Réunion

Crédit photo

Yabalex : photos pages 1, 2, 6, 40, 46, 60.
ONF Réunion : autres photos

Impression

Prénom Nom

Date 1^{re} édition

Avril 2023

De 2009 à 2012, une réflexion commune entre le Département, l'ONF et le Parc national a permis d'élaborer une charte signalétique dont le développement sur le terrain représente 80% du programme en 2022.

Pour un territoire identique, le domaine départemento-domaniale, propriété du Département relevant du régime forestier et géré par l'ONF, situé en quasi-totalité dans le cœur du Parc national, l'objectif est unanime :

disposer d'une ligne signalétique identitaire, spécifique et reconnaissable, cohérente et harmonieuse sur l'ensemble du territoire, intégrée au maximum dans son milieu, offrant clarté et lisibilité du message délivré.

L'inscription des « Pitons, cirques et remparts » sur la liste du patrimoine mondial en 2010, pour la riche biodiversité et les paysages exceptionnels de la Réunion, vient conforter la pertinence d'une démarche signalétique respectueuse du caractère du territoire.

Ce livret présente la gamme de tous les mobiliers de signalétique conçus à ce jour. Il constitue le document de référence pour les trois institutions concernées.

Il peut également donner des orientations aux autres collectivités gestionnaires d'espaces naturels, dans un objectif de rendre l'accueil et le parcours du visiteur le plus cohérent possible, en particulier le long des itinéraires de randonnée.

Les institutions conceptrices de la charte signalétique



Espaces Naturels Sensibles,
Département de La Réunion



Office National des Forêts



Parc national
de La Réunion



Sommaire

01

Introduction

05

La charte signalétique expliquée

06

La signalétique routière

Panneau de route forestière et de site routier	6
Panneau directionnel routier	7
Panneau de réglementation routière	8

09

La signalétique d'accueil

Panneau entrée de forêt	9
Panneau aire d'accueil	10
Panneau entrée d'îlet	11
Panneau information forêt	12
Panneau de départ d'itinéraires de randonnées (pédestre et équestre) et parcours d'orientation	14
Panneau d'activités en espace naturel	16

18

La signalétique de randonnée

Balise directionnelle de randonnée	18
La plaque lieu-dit	20
La plaque directionnelle	21
La plaque d'usage	22
Balise directionnelle VTT	23

25

La signalétique de sécurité

Panneau de fermeture de sentier	25
Balises et plaques de risques et dangers	26
Panneaux pour risques spécifiques	28

30

La signalétique de réglementation

Balise et plaques de réglementation	30
-------------------------------------	----

33

La signalétique de défense des forêts contre les incendies (DFCI)

Panneau d'entrée de piste	33
Panneau directionnel	34
Panneau d'ouvrage	35

36

La signalétique d'interprétation

38

La signalétique « financement européen »

40

Pattes de scellement et schémas de pose

Assemblage et pose de la balise directionnelle	40
Assemblage et pose du panneau « sentier fermé »	41
Assemblage et pose des poteaux moisés	42

45

Annexes

La conception de la balise directionnelle de randonnée	46
La conception du panneau d'itinéraires de randonnée	54
Le balisage des sentiers sur l'île de La Réunion	57

Pas de Bellecombe
alt. 2319m

Accès à l'Enclos
(Volcan)
5mn →

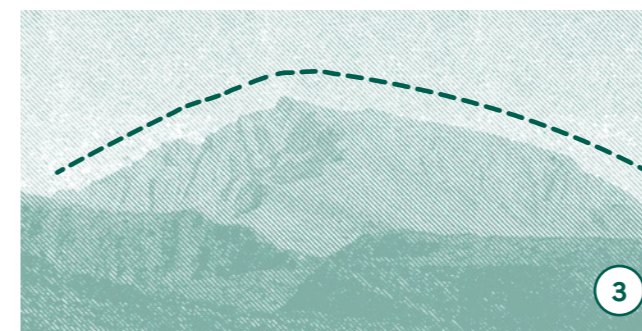
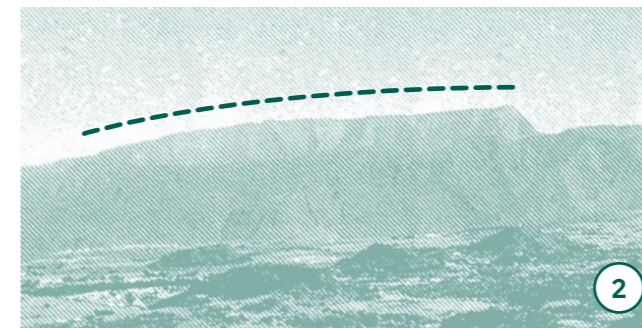
Piton Partage
→

Nez coupé
de Ste-Rose
(GUILLARD) →

Pas de Bellecombe
(parking)
←

PR 9

La ligne graphique s'inspire du caractère du territoire, pour constituer la signature du domaine forestier réunionnais: la feuille de fanjan ① symbolise la biodiversité, tandis que la ligne courbe représente le profil des planèzes ② façonnées par nos volcans boucliers ③ (dont le cône, relativement plat, évoque un bouclier posé sur le sol).



Les mobiliers ont une forme **sobre** et un **style** épuré, pour une bonne intégration paysagère.

Les **couleurs** sont discrètes. Les informations sont inscrites sur fonds rouge-brun et vert-sapin afin de mieux se fondre dans l'environnement, avec 2 exceptions:

- les messages de danger et de réglementation qui s'affichent sur fond jaune pour interpeller l'usager
- les messages à destination des pompiers

(panneaux pour la Défense des Forêts Contre les Incendies) avec un fond gris.

Les **matériaux** se veulent durables: poteaux en cryptoméria péi, traité classe IV; panneaux en stratifié compact à base de résines renforcées par des fibres de bois, fabriqué sous haute pression et à haute température (connu sous le nom commercial Trespa). La gravure numérique permet de larges possibilités d'information, précises et lisibles, avec une durabilité excédant largement 10 ans.

L'affichage des logos des acteurs est raisonnable: monochrome sur les panneaux d'accueil, absent le long des sentiers et des routes forestières. Il rappelle le rôle de chacun: le Département propriétaire et financeur des aménagements, l'ONF gestionnaire de la forêt départemento-domaniale, l'Europe pour sa contribution financière, le Parc national espace naturel protégé et gestionnaire du Bien inscrit au patrimoine mondial.

À ce titre, les limites du cœur de Parc et l'emblème du Bien du patrimoine mondial ④ sont portés sur les cartes, pour attirer l'attention du visiteur sur la richesse et la fragilité des milieux traversés.



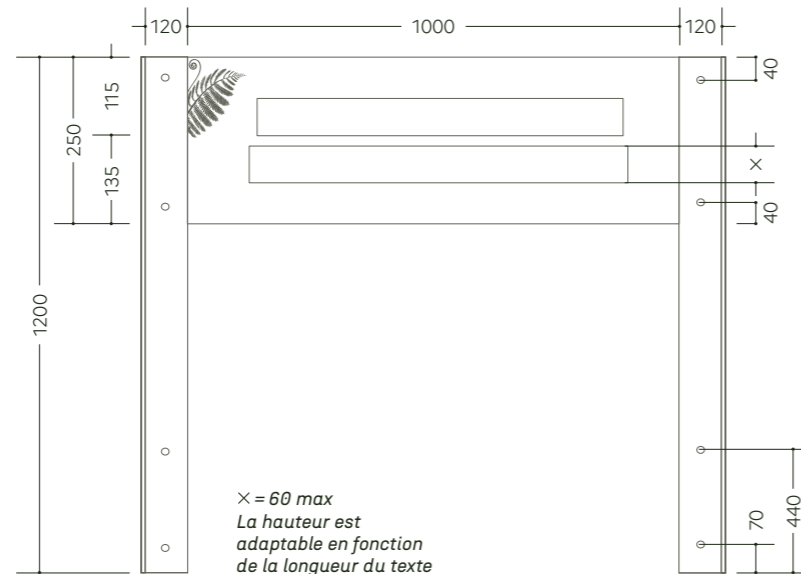
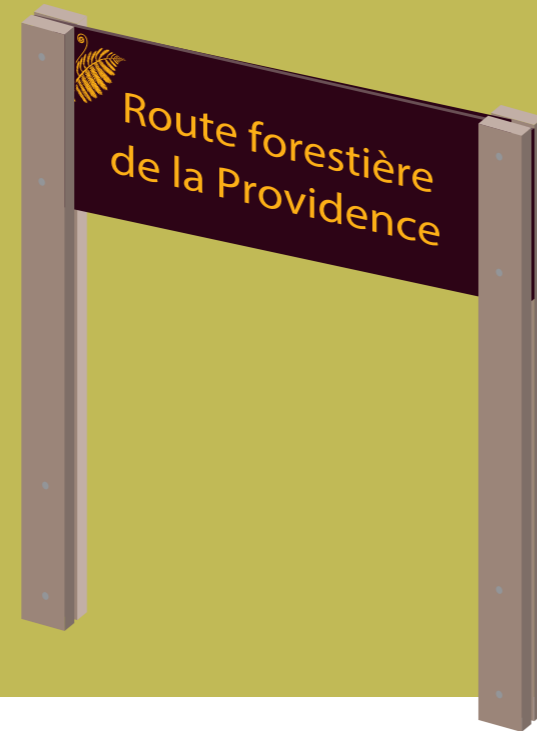
● Territoire inscrit au patrimoine mondial



La fixation au sol se fait toujours avec des pattes de scellement métalliques qui permettent d'avoir le bois hors-sol, garantie d'une meilleure longévité dans notre contexte de climat tropical: jamais de bois directement dans le sol.

Panneau de route forestière et de site routier

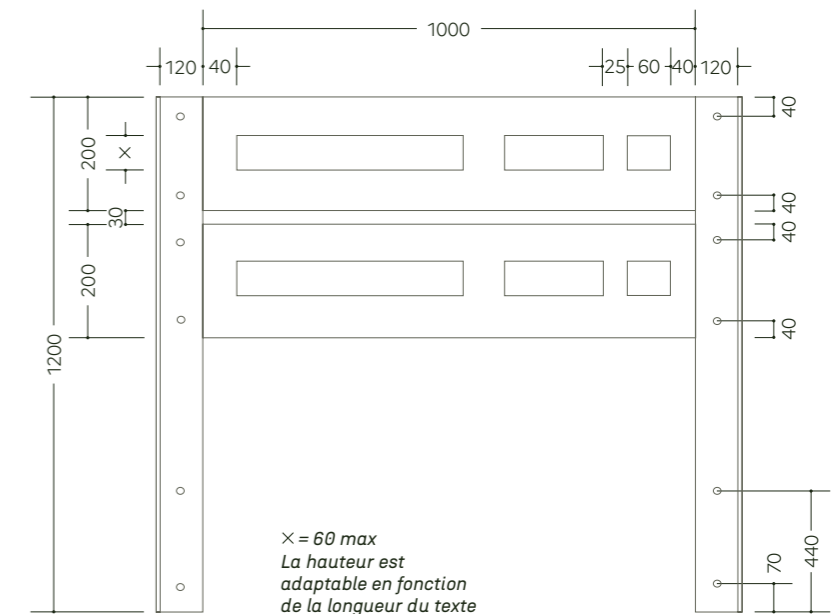
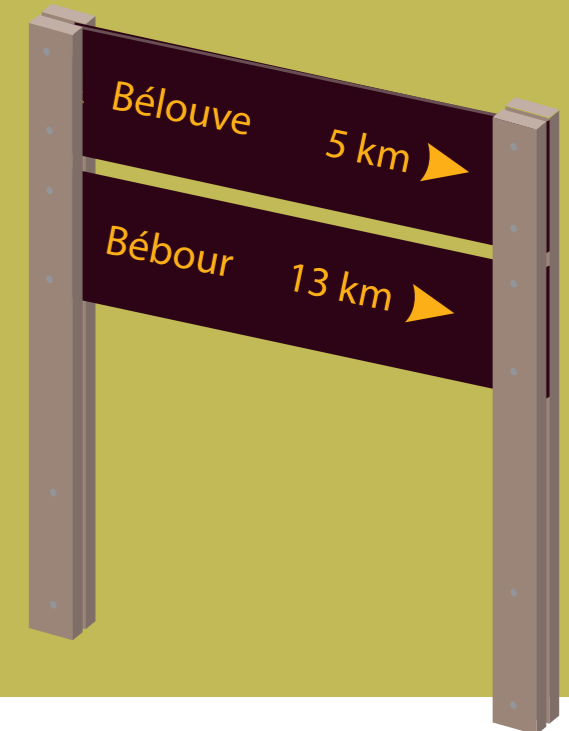
Panneaux signalant les départs de routes forestières et les sites remarquables le long de l'itinéraire (dont les ravines).
La feuille de fanjan est gravée sur le côté gauche du panneau.



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 x 1200	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 250	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.15	Police: ITC Officina Titre: Profondeur: 1.5	Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau directionnel routier

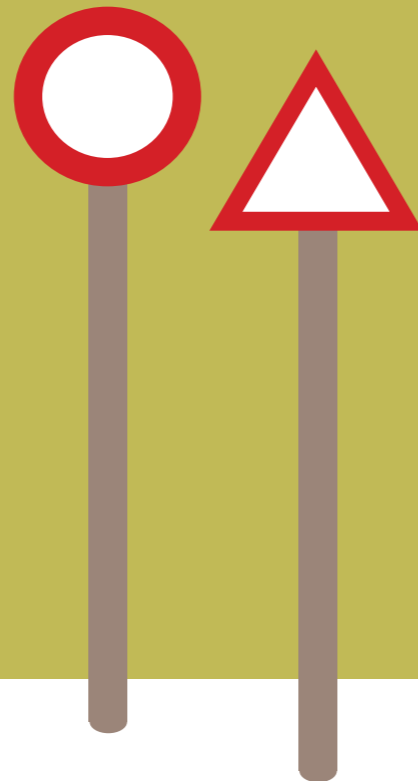
Ces panneaux signalent des lieux d'intérêts, des destinations, des départs de sentiers.
Ils se situent en bord de route forestière.
La feuille de fanjan n'est pas gravée, ni sur les panneaux, ni sur les poteaux.



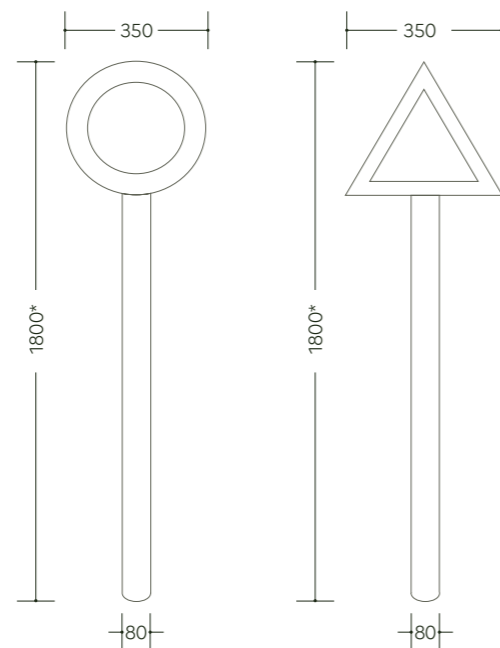
	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 x 1200	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 200	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Police: ITC Officina Profondeur: 1.5 mm		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau de réglementation routière

Ce type de panneau remplace progressivement les panneaux classiques « alu » sur l'ensemble des routes forestières.



Fixation hors-sol avec pattes de scellement sur les côtés



* hors-sol

	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux
Poteaux	Ø 800 x 1800	Cryptoméria-classe 4	
Panneau	Ø 350 ou largeur: 350	Aluminium type SP 93 avec collier	Verso RAL7003 gris mousse

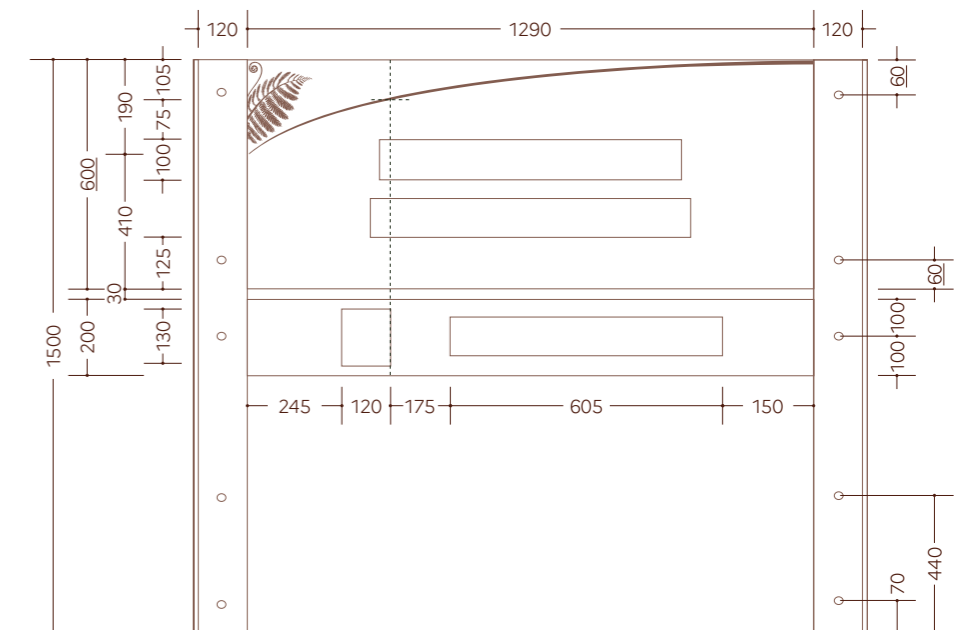
Panneau entrée de forêt

Les panneaux « Entrée de forêt » se situent aux limites du domaine forestier.

Un bandeau « propriétaire » accompagne le nom des forêts départemento-domaniales :

« Le Département de La Réunion vous accueille »

Pour les autres forêts, leur statut est indiqué dans le nom de la forêt: le bandeau propriétaire est alors supprimé.

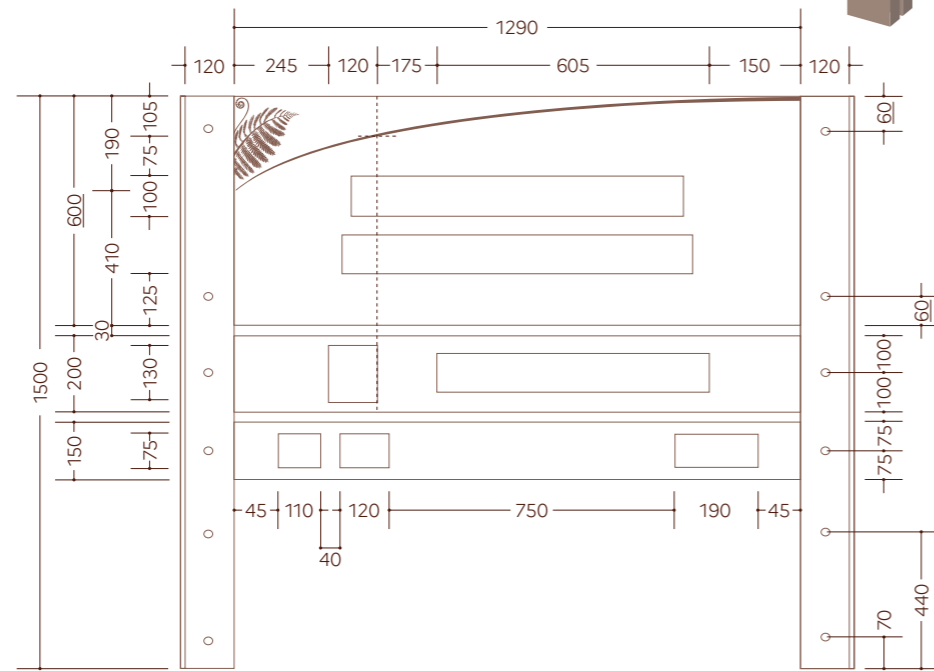


	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	150 x 35 x 120	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1530 x 600	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.7.2	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau propriétaire	1530 x 200	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.7.2	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure		Feuille de fanjan: Profondeur: 0.15 Police: ITC Officina • Panneau principal: Profondeur: 1.5 • Bandeau propriétaire: Profondeur: 0.5	Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau aire d'accueil

Ces panneaux se situent sur les principales aires d'accueil du public.

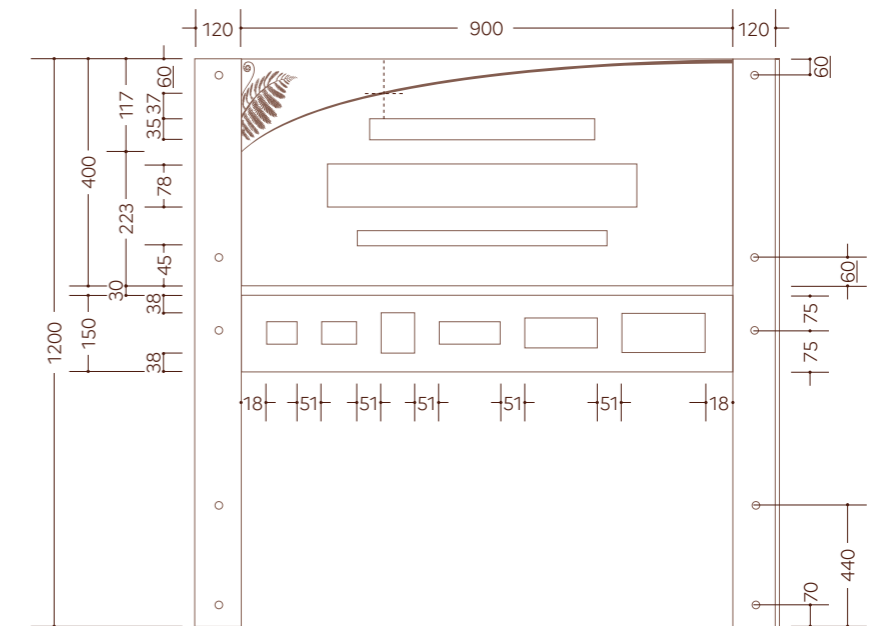
Le Département est affiché sur le bandeau «propriétaire». Les autres partenaires et financeurs sont affichés sur le bandeau «partenaires».



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1500 x 120 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1530 x 600	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau propriétaire	1530 x 200	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau partenaire	1530 x 150	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan: Profondeur: 0.15 Police : ITC Officina • Panneau principal : Profondeur: 1.5 • Bandeau propriétaire : Profondeur: 0.5		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau entrée d'îlet

Panneau indiquant l'entrée des îlets isolés, le plus souvent accessibles uniquement à pied. Le logo de l'UNESCO est inscrit sur le bandeau partenaires.



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 x 1200	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1140 x 400	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau partenaire	1140 x 150	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan: Profondeur: 0.15 Police : ITC Officina: Profondeur: 0.5 Logos : Profondeur: 0.1		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau information forêt

Ce panneau, positionné sur les parkings les plus fréquentés, facilite l'accès aux informations touristiques à travers une carte, tout en présentant les enjeux les plus importants de la forêt concernée.

Sa conception laisse la place à la création : carte, textes, photos sont modulables.

La feuille de fanjan accompagne le titre.

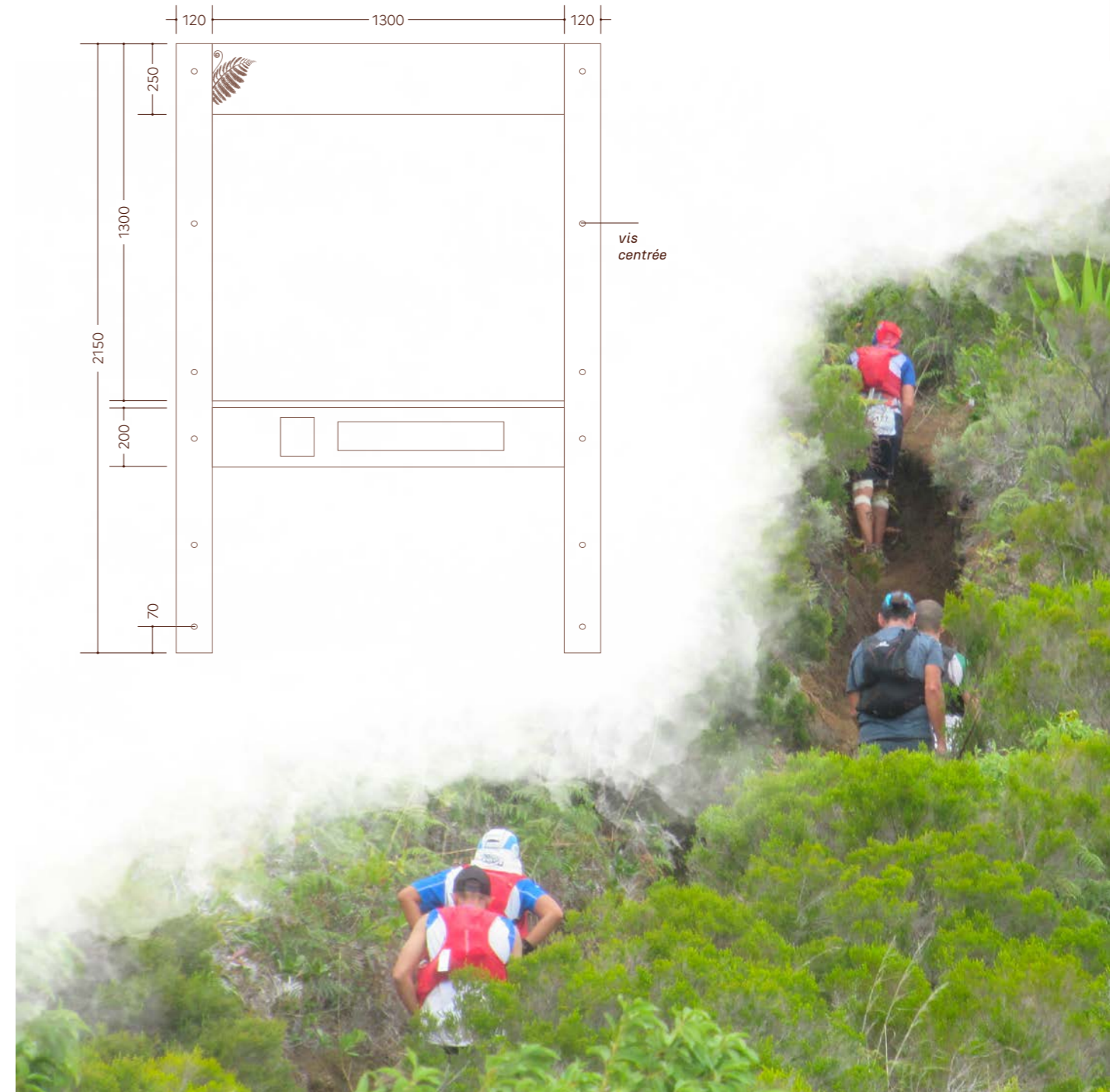
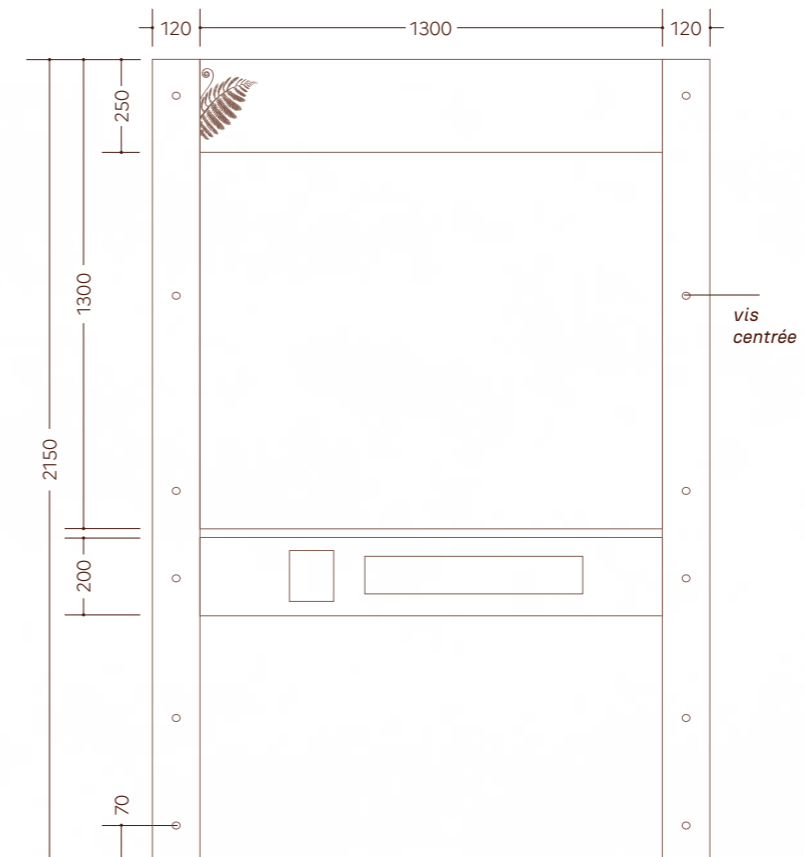
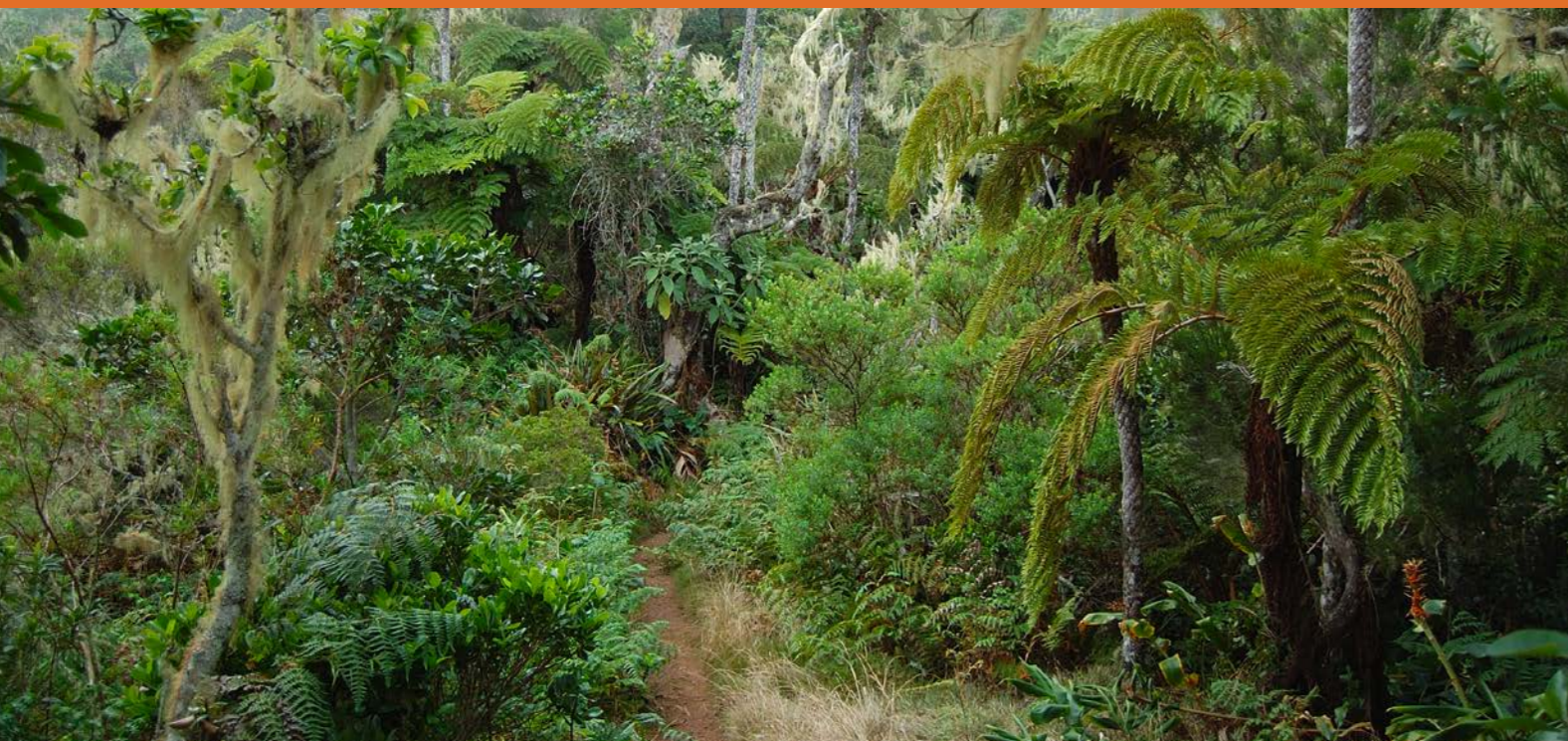
La carte miniature de La Réunion avec le logo UNESCO figure sur la carte principale.

Les logos des partenaires et financeurs sont inscrits en pied du panneau principal.

Le Département est affiché sur le bandeau « propriétaire ».



- 1 Feuille de fanjan
- 2 Titre du panneau
- 3 Carte miniature de La Réunion avec logo Unesco
- 4 Logos des partenaires et financeurs
- 5 Bandeau propriétaire



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	2150 x 120 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1540 x 1300	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau propriétaire	1540 x 200	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Carte	Modulable	Impression directe sur stratifié		
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.1	Police : ITC Officina • Titre: Profondeur: 0.5 • Panneau principal: Profondeur: 0.1 • Bandeau propriétaire: Profondeur: 0.1	Orange du midi Acryl 320 Satinée (d'autres couleurs peuvent être utilisées)	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Panneau de départ d'itinéraires de randonnées (pédestre et équestre) et parcours d'orientation

Ces panneaux se situent sur les aires d'accueil et sur les parkings, à proximité des départs de randonnées. La feuille de fanjan accompagne le titre. La carte miniature de La Réunion avec le logo UNESCO figure sur la carte principale.

Les logos des partenaires et financeurs sont inscrits en pied du panneau principal.

Le Département est affiché sur le bandeau «propriétaire».

Le bandeau vigilance affiche les pictogrammes «risque» rencontrés sur les parcours décrits.

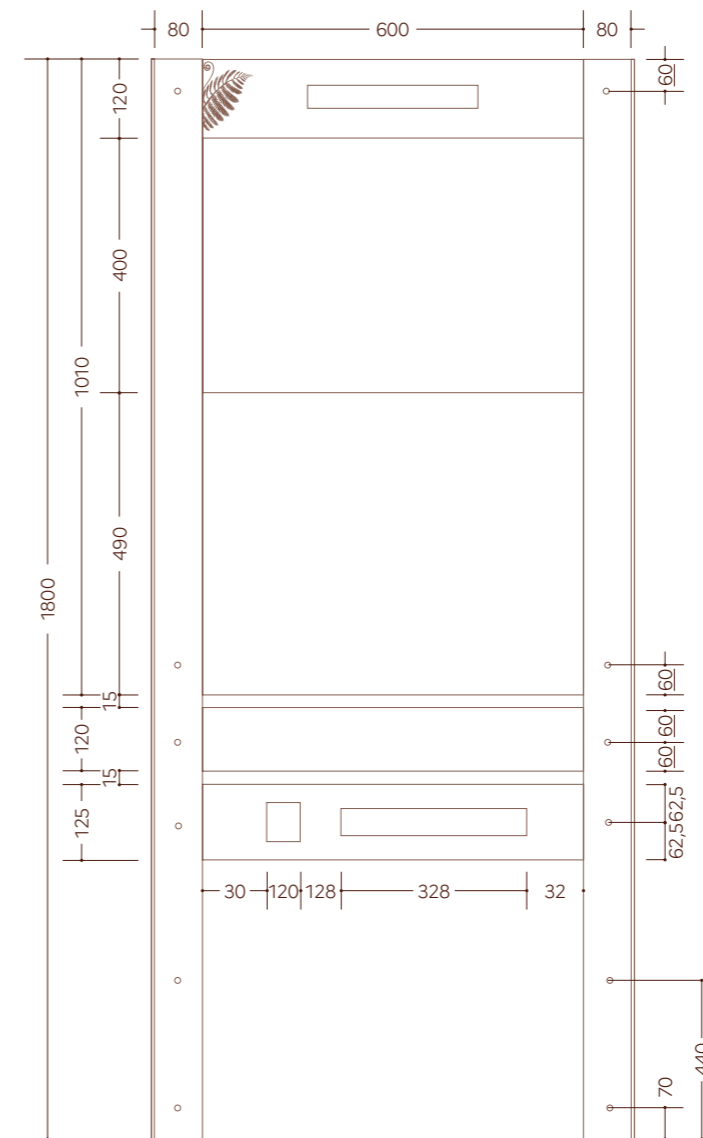
Pour les parcours d'orientation, la conception, notamment la cartographie, s'adapte à l'activité (2 panneaux existent en forêt d'Étang Salé).

Ce panneau peut également convenir aux parcours de santé et aux plans de présentation d'une aire d'accueil (Nez de Bœuf, Petite Plaine).

Détails et conseils pour la conception de ce panneau : voir fiche technique en annexe p.54



- | | | | |
|---|--|----|--------------------------------------|
| 1 | Lieu-dit | | |
| 2 | Carte de la Réunion + limite du Bien inscrit au Patrimoine Mondial | | |
| 3 | Cartographie (Fond IGN simplifié) 600 x 400 mm | | |
| 4 | Descriptif de la randonnée (3 maximum) | 6 | Recommandations |
| 5 | Indication sur le parcours (temps, distance, difficulté) | 7 | Pictogrammes de réglementation |
| | | 8 | Numéros utiles |
| | | 9 | Logos partenaires |
| | | 10 | Pictogrammes de risques 100 x 100 mm |
| | | 11 | Logo et message du CD |



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1800 x 80 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	760 x 1010	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Carte	600 x 400	Impression directe sur stratifié		
Bandeau vigilance	760 x 120	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Bandeau propriétaire	760 x 125	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.1 Pictos et logos Profondeur: 0.1	Police : ITC Officina • Titre: Profondeur: 1 • Panneau principal: Profondeur: 0.1 • Bandeau propriétaire: Profondeur: 0.5	Orange du midi Acryl 320 Satinée Rouge trafic RAL 3020 Blanc Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0 R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0 R253 V253 B253 C1 M1 J1 N0

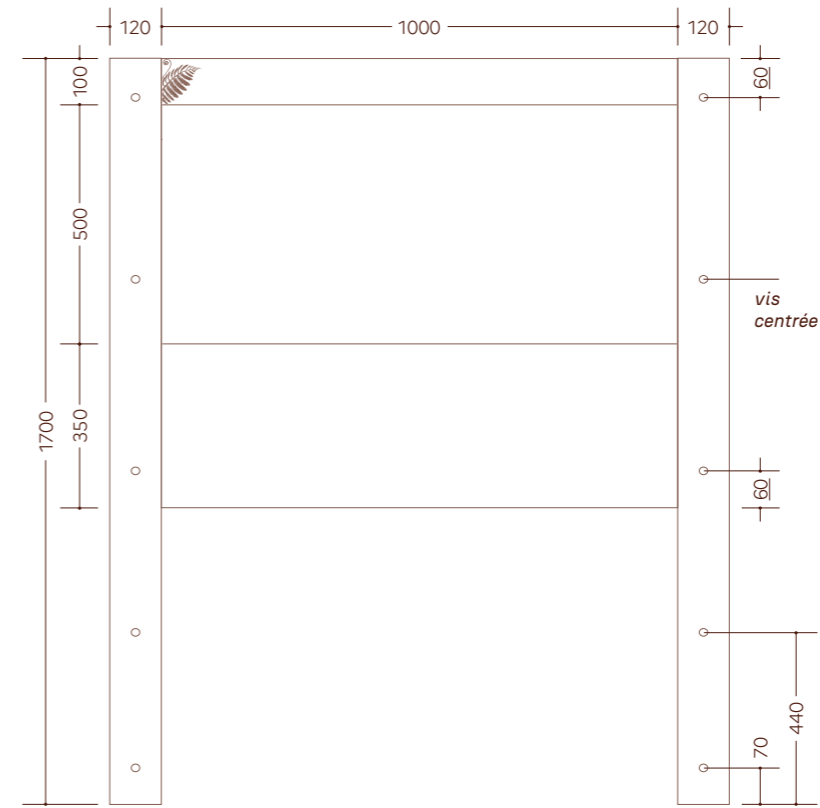
Panneau d'activités en espace naturel

Panneau adapté aux activités nécessitant une grande cartographie.

Le titre combine la feuille de fanjan, l'activité et la signature du propriétaire. La carte miniature de La Réunion avec le logo UNESCO figure sur la carte principale.

Les logos des partenaires et financeurs se placent en bas à droite du panneau.

- 1 Feuille de fanjan
- 2 Titre du panneau
- 3 Logo du propriétaire
- 4 Carte miniature de La Réunion avec le logo UNESCO
- 5 Logos des partenaires et financeurs



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1700 x 120 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 950	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Carte	1000 x 500	Impression directe sur stratifié		
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.1	Police : ITC Officina • Titre: Profondeur: 0.5 • Texte: Profondeur: 0.1	Orange du midi Acryl 320 Satinée (Jaune-Or / Bleu / Rouge / Vert / Noir)	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Balise directionnelle de randonnée

La balise directionnelle se situe au départ des sentiers et à chaque intersection.

On distingue deux types de poteaux :

- En milieu forestier : hauteur 1m70
- En milieu minéral : hauteur 1m

Les plaques (directionnelles, lieu-dit, usages) peuvent être disposées sur 2 faces.

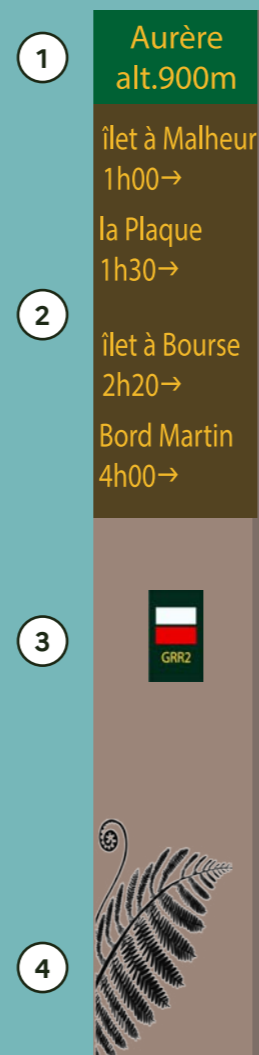
La feuille de fanjan est gravée sur le bois, sur les 2 faces quand la balise est recto/verso, à une hauteur adaptable en fonction du nombre de plaques.

Des plaques « risques » s'ajoutent aux plaques directionnelles sur les balises de départ des sentiers (voir fiche « Balises et plaques de risques »).

Chaque balise est répertoriée par un code inscrit sur la tranche, au bas du poteau.

Sur les lieux sensibles au vandalisme (poteau coupé à coups de sabre), possibilité de renforcer les 2 tranches avec une barre métallique.

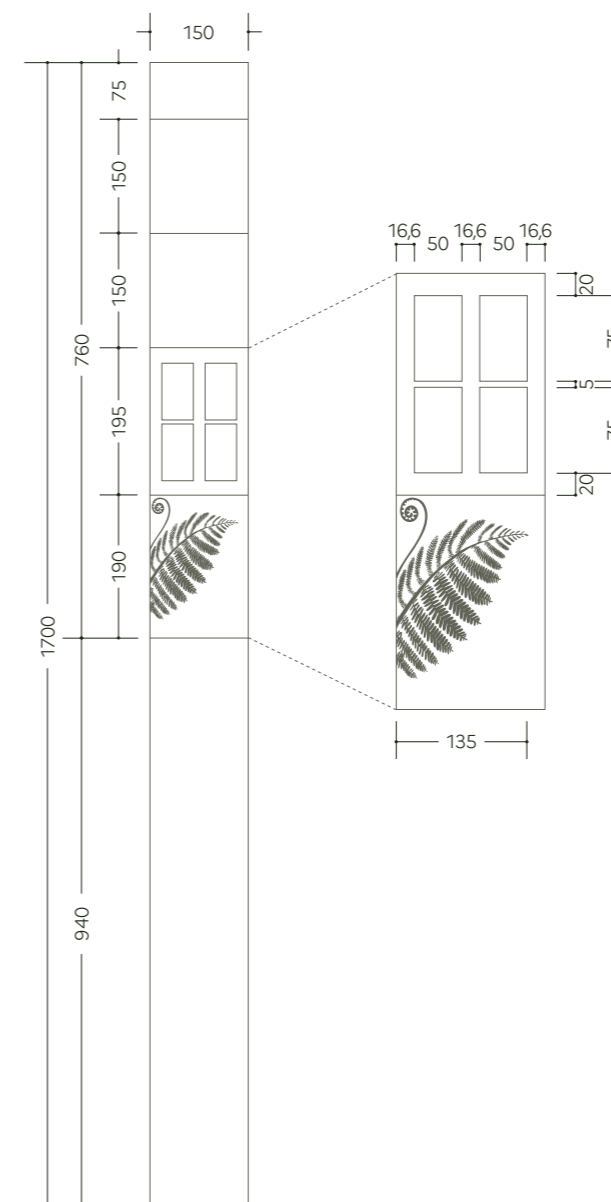
Détails et conseils pour la conception de cette balise : voir fiche technique en annexe p.46



- 1 Plaque lieu-dit
- 2 Plaques directionnelles
- 3 Plaques usages
- 4 Feuille de fanjan
- 5 Numéro du poteau gravé sur la tranche



5



	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails
Poteau	1700 x 150 x 50 ou 1000 x 150 x 50	Cryptoméria-classe 4	Peinture imperméable sur les faces supérieure et inférieure Arêtes chanfreinées (2 mm)
Gravure	Feuille de fanjan: Profondeur : 0.5mm		Gravée sur le poteau bois

Balise directionnelle de randonnée: la plaque lieu-dit

Elle a pour usage de signaler un lieu-dit et une altitude.



1 Numéro de plaque inscrit au dos



Balise directionnelle de randonnée: la plaque directionnelle

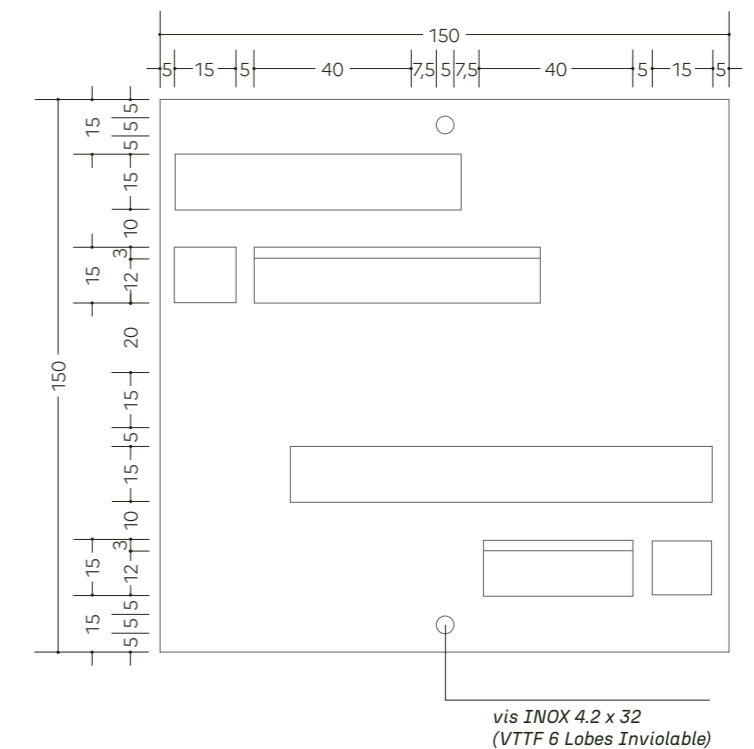
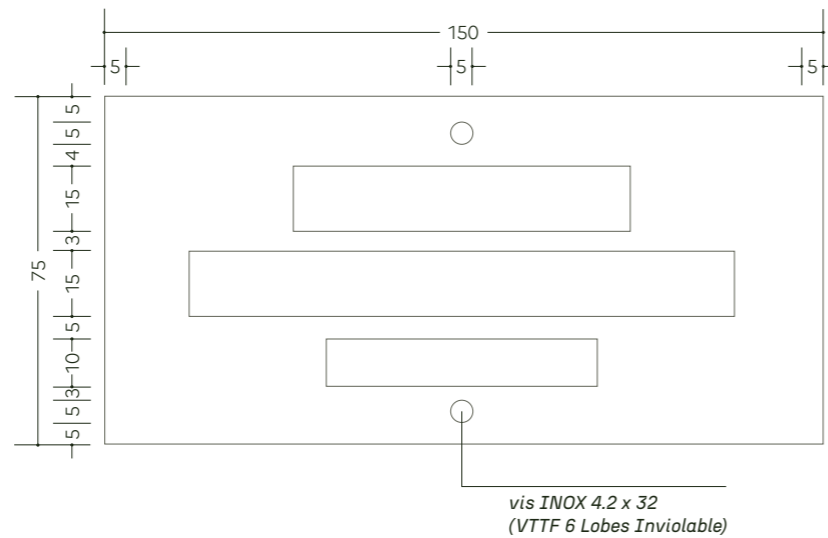
La plaque directionnelle est destinée à signaler des directions et des temps de marche, de la destination la plus proche à la plus éloignée.

Au maximum deux directions peuvent y être gravées. Afin d'éviter des erreurs de lecture, les flèches ne doivent pas se croiser, ni être orientées vers le bas.

Nombre de plaques sur une balise: la hauteur standard de la gravure de la feuille de fanjan laisse la place à 3 plaques. Si besoin de plus de 3 plaques, adapter la hauteur de la feuille de fanjan, qui devra toujours être respectée (ne jamais la recouvrir d'une plaque).



1 Numéro de plaque inscrit au dos



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Plaque	150 x 75	Trespa 6 mm vernis brillant	Vert sapin Ref. Trespa A34.8.1	R22 V42 B28 C85 M56 J81 N73
Gravure	Police: Arial; Profondeur: 0.1		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

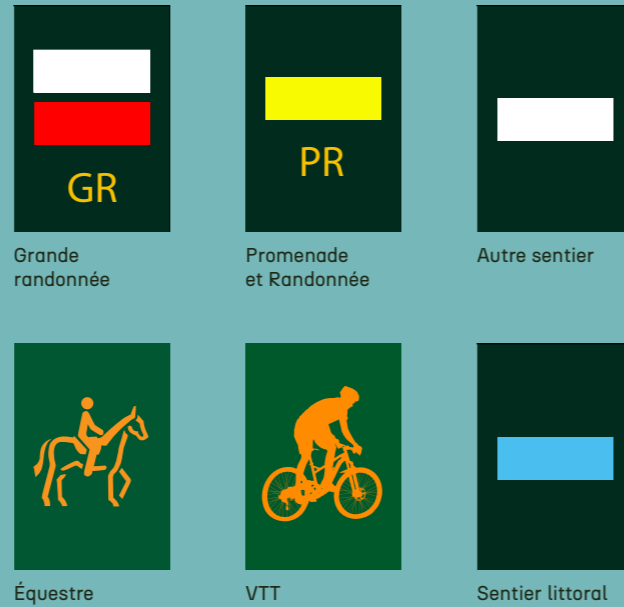
	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Plaque	150 x 150	Trespa 6 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.7.2	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Police: Arial; Profondeur: 0.1 La taille du texte est adaptable selon la quantité à graver		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Balise directionnelle de randonnée: la plaque d'usage

Elle permet d'afficher le label d'un sentier pédestre (GR, PR), la couleur du balisage, ou l'usage (VTT, équestre).

Cette plaque d'usage doit également être utilisée pour l'accompagnement d'autres cheminements spécifiques (pour exemple: balisage de la station trail de Salazie ; le sentier d'interprétation de la Plaine des Fougères).

À noter que le sentier du littoral Saint-Philippe/Sainte-Rose est balisé en bleu.

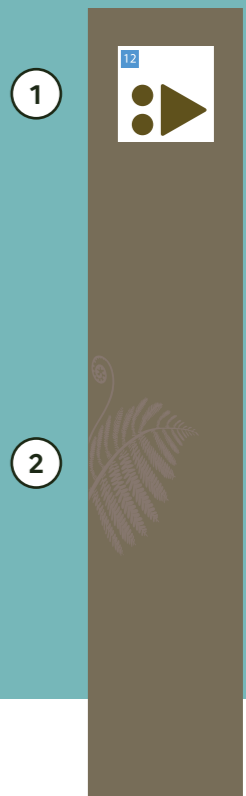


Balise directionnelle VTT

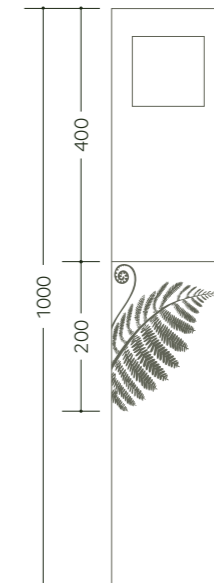
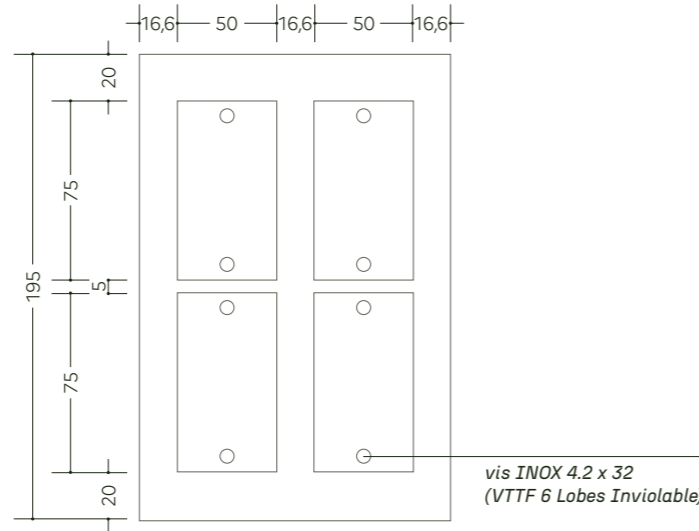
Destinée à orienter les pratiquants de VTT, cette balise est utilisée chaque fois qu'un autre support n'est pas possible (absence de support ou orientation différente). Les plaques officielles de la Fédération de Cyclisme donnent le sens de fonctionnement du circuit.

Elles viennent se visser sur le poteau bois, ainsi que toute autre information utile. La feuille de fanjan est gravée sur le poteau.

Ce type de poteau est également utilisé pour le balisage équestre, si nécessaire.



- 1 Plaque FFC
- 2 Feuille de fanjan



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Plaque	50 x 75	Trespa 6 mm vernis brillant	Vert sapin Ref. Trespa A34.8.1	R22 V42 B28 C85 M56 J81 N73
Gravure	Police: Arial, profondeur: 0.1		GR/Autre sentier: Blanc Acryl 320 Satinée	R253 V253 B253 C1 M1 J1 N0
			GR: Rouge trafic RAL 3020	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0
			PR / VTT / Texte: Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0
			Équestre: Orange Canyon Satinée	R240 V126 B19 C0 M60 J95 N0
			Sentier littoral: Bleu 211 bleu pervenche	R107 V188 B234 C58 M9 J0 N0

	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails
Poteau	1000 x 190 x 70	Cryptoméria ou Pin classe 4	Peinture imperméable sur les faces supérieure et inférieure Posé hors-sol sur pattes de scellement métalliques
Plaque FFC	Fixation plaques avec vis inox à tête plate 4,2 x 32 mm		
Gravure	Feuille de fanjan: Profondeur: 0.5mm		Gravée sur le poteau bois



Panneau de fermeture de sentier

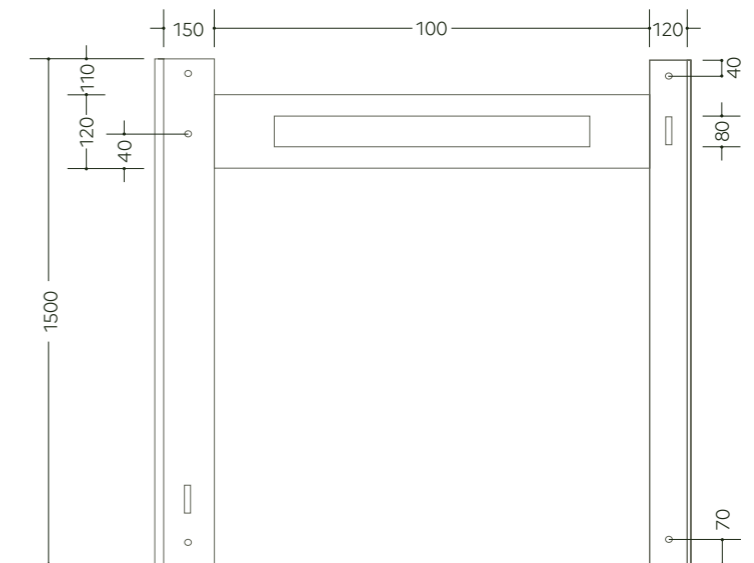
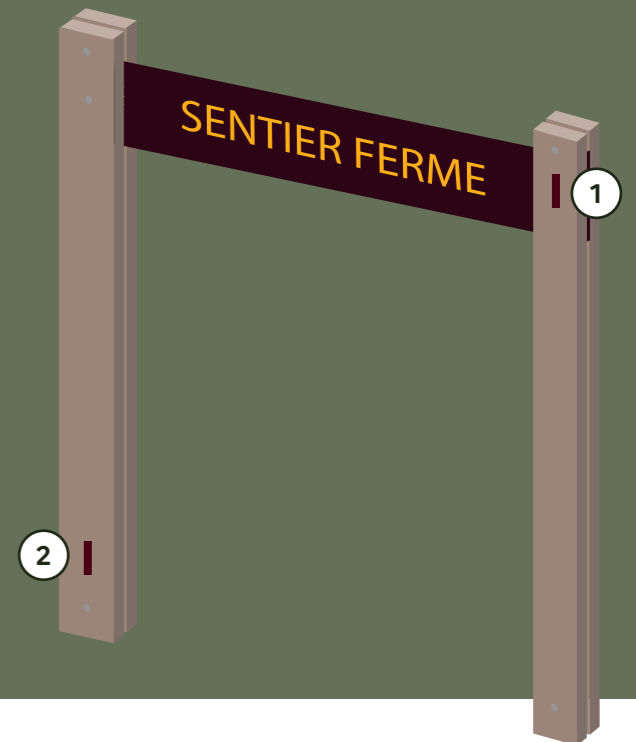
Ce panneau est placé à l'entrée des sentiers. Il permet de fermer physiquement l'accès au sentier lorsque celui-ci est impraticable.

Lorsque le sentier est ouvert, la lame de stratifié est rangée dans le poteau bois.

Le poteau le plus large reçoit l'affichage de l'arrêté préfectoral.



- 1 Encoche pour bloquer la plaque en position « sentier fermé » avec clavette et cadenas
- 2 Encoche pour bloquer la plaque en position « sentier ouvert »



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	150 x 50 x 1500 et 120 x 50 x 1500	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 120	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.7.2	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Police : ITC Officina; Profondeur : 1.5mm		Orange du Midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

Balises et plaques de risques et dangers

Le « risque » se signale toujours sur un fond jaune, afin d'interpeller l'utilisateur.

La balise « risques » se situe en amont des passages sensibles connus et permet d'attirer l'attention sur un danger proche. La feuille de fanjan est gravée sur le poteau.

Ces balises comportent une ou deux plaques :

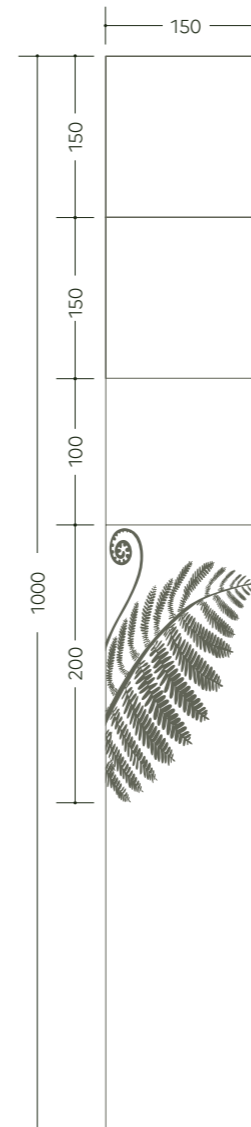
- une plaque d'avertissement d'un danger, traduite en anglais, dim. 150 x 150 x 6 mm
- une plaque illustrant le(s) danger(s) dim. 150 x 150 x 6 mm.

Les 8 plaques « risques » se mettent également aux départs des sentiers, sur les balises de randonnée.

Remarque : d'autres risques se rencontrent sur les sentiers réunionnais.

Des plaques spéciales sont alors conçues au cas par cas (bœufs divagants, dépose d'hélicoptère, présence de piétons/VTTistes, trace non entretenue dangereuse, ...).

- 1 Avertissement
- 2 Pictogramme
- 3 Feuille de fanjan



	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1000 x 150 x 50	Cryptoméria-classe 4	Arêtes chanfreinées (2 mm) Peinture imperméable sur les faces supérieure et inférieure	
Plaque(s)	150 x 150	Trespa 6 mm vernis brillant	Couleur Jaune d'or Ref. A04.1.7	R252 V209 B0 C2 M1 J93 N0
Gravure	Texte: Profondeur: 0.1 Feuille de fanjan: Profondeur: 0.5		Rouge trafic RAL 3020 Gravée sur le poteau bois	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0

Panneaux pour risques spécifiques

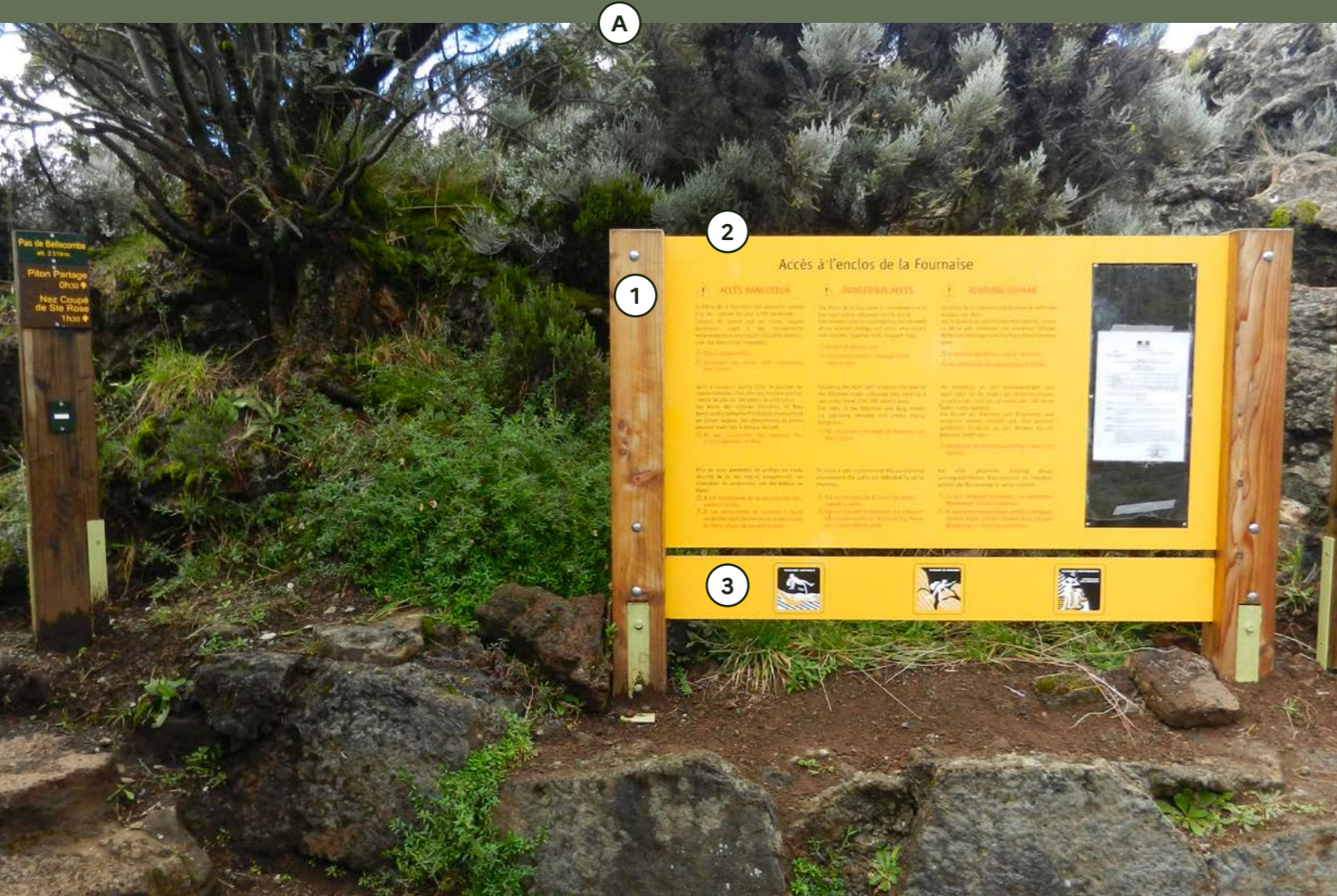
Ces panneaux se conçoivent selon les nécessités, avec des dimensions variables, adaptées aux messages véhiculés (voir les 4 exemples ci-dessous). **Sur la face avant, le fond est toujours jaune**, écriture noir et rouge. La face arrière est rouge brun, par souci d'intégration paysagère.

A Panneau placé à l'entrée de l'enclos du Piton de la Fournaise. Il est composé d'un bandeau principal, comportant le texte et d'un bandeau secondaire, affichant les pictogrammes de «risques».

Un cadre est dédié à l'affichage des arrêtés préfectoraux, si besoin.

Le texte est traduit en français, anglais et allemand. Le panneau est monté sur poteaux moisés de 120 mm de large.

- 1 Poteau
Largeur: 120 mm
Hauteur: 1000 mm
- 2 Visuel
1300 x 720 mm
- 3 Bandeau vigilance
1300 x 150 mm



B Panneau se trouvant à proximité de la Cascade Bras Rouge à Cilaos.

Le texte est traduit en français et en anglais et est accompagné de pictogrammes de «risques».

Visuel: 680 x 500 mm

C Panneau installé aux 5 entrées principales des tunnels de lave de la Coulée 2004.

Le texte est en français, créole et anglais. La fixation est faite directement sur rocher.

Visuel: 700 x 500 mm

D Panneau placé au point de vue du Maïdo. Le texte est en français et en anglais.

Bandeaux: 900 x 200 mm



	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux	Variable	Cryptoméria-classe 4	Arêtes chanfreinées (2 mm) Peinture imperméable sur les faces supérieure et inférieure	
Panneau	Variable	Trespa 13 mm vernis brillant	Couleur Jaune d'or Ref. A04.1.7	R252 V209 B0 C2 M1 J93 N0
Gravure	Profondeur: variable		Noir Rouge trafic RAL 3020	R29 V29 B27 C0 M0 J0 N100 R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0

Balise et plaques de réglementation

Ces balises informent l'usager de la réglementation appliquée au lieu.

Le fond jaune permet de bien attirer l'attention.

La feuille de fanjan est gravée sur le poteau.

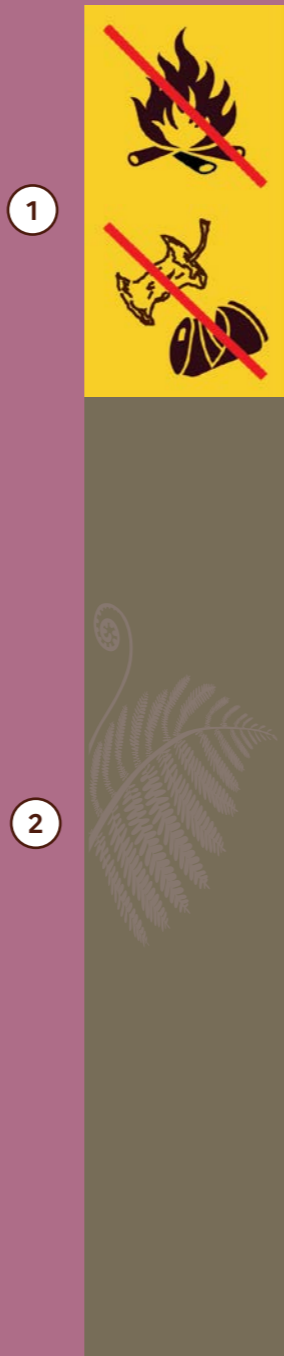
Les plaques « réglementations » peuvent se mettre également sur d'autres supports (barrières, poteau de kiosque, balise de randonnée, ...).

Les poteaux « réglementation » comportent une ou deux plaques :

- une plaque d'avertissement dim. 150 x 150 x 6 mm
- une plaque illustrant la réglementation dim. 150 x 150 x 6 mm

Remarque : si le message de réglementation comporte une plaque de texte et une plaque pictogramme, le texte sera placé en dessous du pictogramme.

- 1 Pictogrammes
- 2 Feuille de fanjan



Exemples de plaques de réglementation



Bivouac interdit



VTT interdit



Feu interdit



Ne jetez pas vos déchets



Ne ramassez pas les plantes



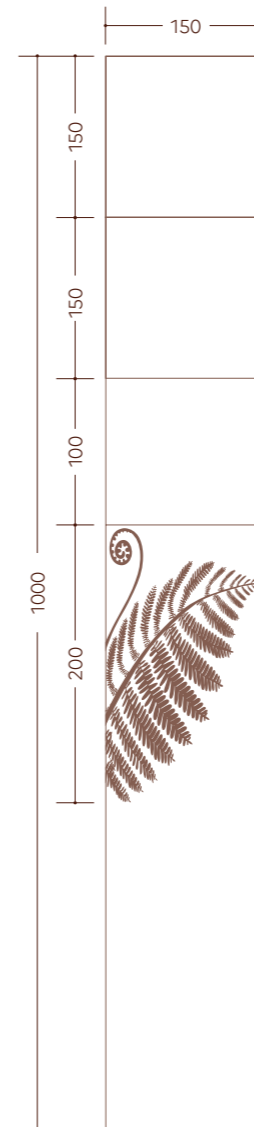
Ne vous écartez pas du sentier



Véhicules à moteur interdits



Texte « ramenez vos déchets »

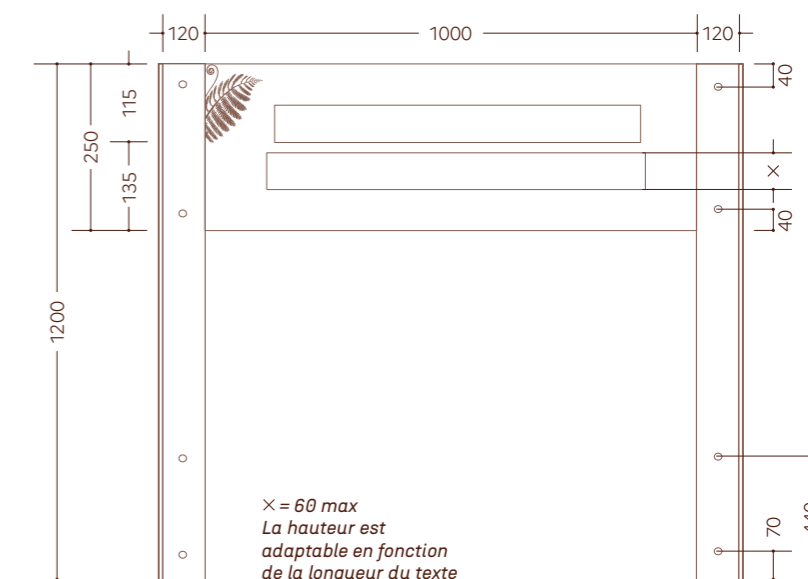


	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails	Code couleur RVB et CMJN
Poteau	1000 x 150 x 50	Cryptoméria-classe 4	Arêtes chanfreinées (2 mm) Peinture imperméable sur les faces supérieure et inférieure	
Plaque	150 x 150	Trespa 6 mm vernis brillant	Couleur Jaune d'or Ref. A04.1.7	R252 V209 B0 C2 M1 J93 N0
Gravure		Pictos, traits rouges, texte (Arial): Profondeur: 0.1mm Feuille de fanjan: Profondeur: 0.5mm	Rouge trafic RAL 3020 Gravée sur le poteau bois	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0

Panneau d'entrée de piste

Sur les pistes DFCI déjà équipées de panneaux routiers, la signalétique existante sera remplacée et les poteaux, réutilisés. Pour les pistes non équipées, l'implantation initiale de la signalétique DFCI se fait en totalité (poteaux et panneau).

Le panneau réglementaire B0 sera fixé sur la barrière ou sur un poteau annexe selon les cas, en respectant la fiche « panneau réglementation routière ».



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 x 1200	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 250	Trespa 13 mm vernis brillant	Face avant: Winter grey Ref.Trespa A21.1.0 Face arrière: Rouge brun Ref.Trespa A14.7.2	R221 V220 B223 C16 M12 J11 N0 R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.15 mm	Police: ITC Officina Titre: Profondeur: 1.5 mm	Rouge trafic RAL 3020	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0

Panneau directionnel

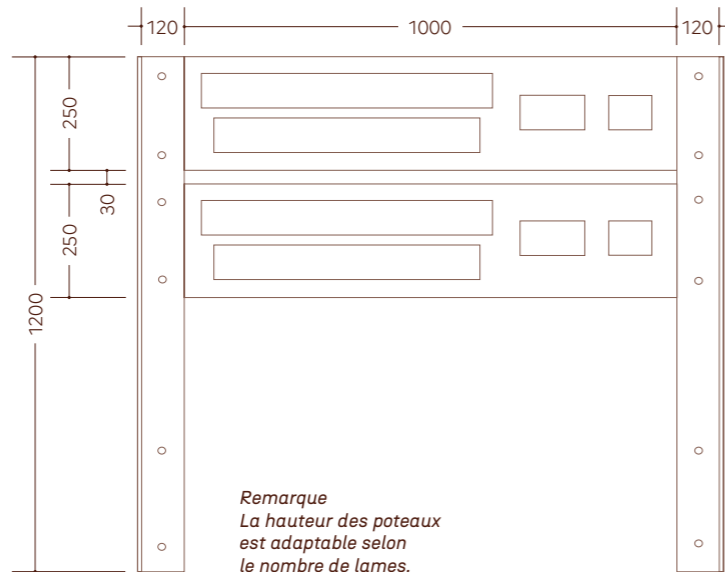
- ① Absence de signalétique routière: panneau directionnel DFCI uniquement
- ② Présence de signalétique routière: ajout de panneaux directionnels DFCI sur le support existant, avec adaptation de la hauteur des poteaux, selon le nombre de lames.



2



1



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 x 1200	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal	1240 x 250	Trespa 13 mm vernis brillant	Face avant: Winter grey Ref.Trespa A21.1.0 Face arrière: Rouge brun Ref.Trespa A14.7.2	R221 V220 B223 C16 M12 J11 N0 R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Police : ITC Officina Titre: Profondeur: 1.5 mm		Rouge trafic RAL 3020	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0

Panneau d'ouvrage

- ① Ouvrage possédant un panneau touristique: ajout de l'information DFCI sur le support existant
 - ② Ouvrage ne possédant pas de panneau touristique: mise en place d'un panneau directement sur l'ouvrage.
- Fixation sur la clôture des retenues collinaires ou sur les citernes.

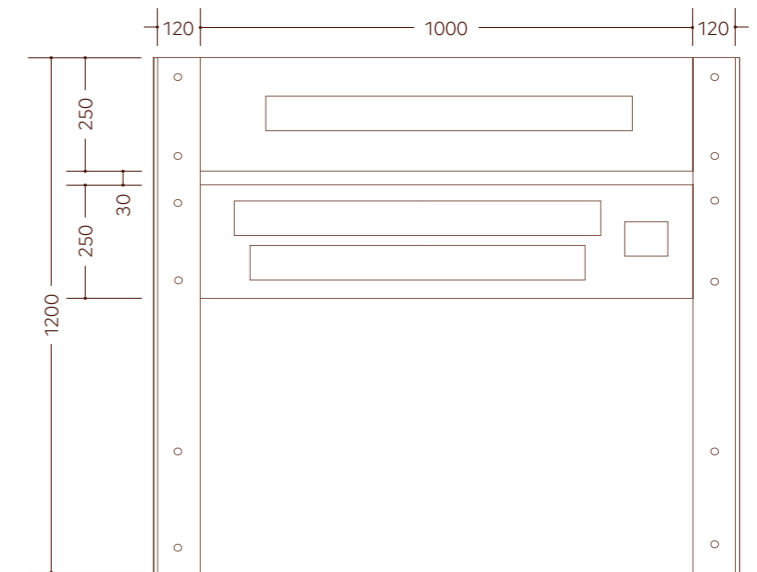
1



2



LES LOGOS DES PARTENAIRE ET FINANCEURS S'AFFICHENT UNIQUEMENT SUR LE PANNEAU DÉCRIVANT LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION



	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1200 x 120 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau principal ①	1240 x 250	Trespa 13 mm vernis brillant	Face avant: Winter grey Ref.Trespa A21.1.0 Face arrière: Rouge brun Ref.Trespa A14.7.2	R221 V220 B223 C16 M12 J11 N0 R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Panneau principal ②	500 x 300	Trespa 13 mm vernis brillant	Face avant: Winter grey Ref.Trespa A21.1.0 Face arrière: Rouge brun Ref.Trespa A14.7.2	R221 V220 B223 C16 M12 J11 N0 R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.15 mm	Police : ITC Officina ① Profondeur: 1.5 mm ② Profondeur: 1 mm	Rouge trafic RAL 3020 Sigle HBE: Bleu santorin finition brillante top	R225 V23 B20 C2 M98 J100 N0 R51 V98 B172 C85 M60 J10 N0

Mobilier d'interprétation

L'interprétation du patrimoine, par nature, laisse la place à l'imagination, à la créativité, à l'étonnement, pour interpeller le lecteur de façon agréable et ludique.

Bien entendu, ce type de mobilier devra toujours conserver le souci de bien s'intégrer dans le paysage avec ses formes, ses couleurs, ses matériaux, son emplacement. Mais aucun cadre strict n'accompagne ce type de signalétique.

La feuille de fanjan, et/ou la ligne courbe du volcan bouclier, pourront être associées à cette conception, selon les situations.

1



2



3



4

5



6



- 1 Forêt des Makes
- 2 Forêt des Makes
- 3 Forêt de La Plaine des Fougères
- 4 Forêt du Volcan
- 5 Forêt du Volcan
- 6 Forêt du Volcan

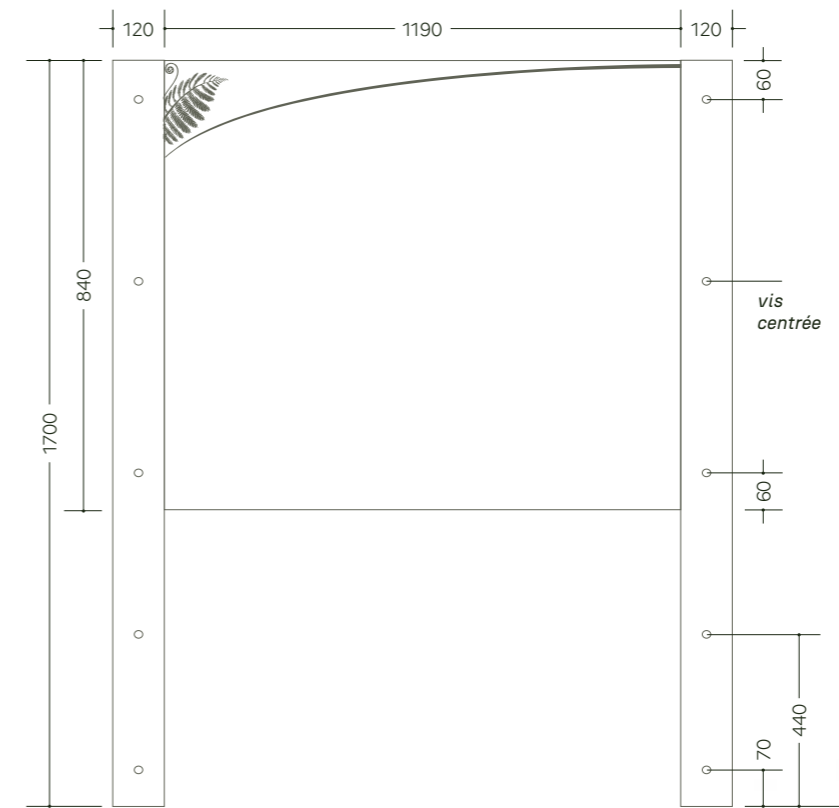
Panneau de publicité de financement européen

La publicité est une des obligations des bénéficiaires de subventions européennes : chaque porteur de projet doit rendre visible au plus grand nombre le financement européen obtenu. Pour se faire et pour limiter l'impact paysager d'une prolifération de panneaux en forêt, financeurs et bénéficiaires se sont accordés sur un modèle unique couvrant plusieurs types de financements européens et thématiques d'intervention.

Ces panneaux sont installés sur l'ensemble du territoire, à chaque point d'entrée des forêts concernées par ces financements.

Le panneau de publicité de financement européen a pour vocation d'être un affichage permanent. Il présente des informations sur l'opération et indique le soutien financier obtenu de l'Union européenne.

La feuille de fanjan et la courbe « bouclier » accompagnent le haut du panneau, tandis que les logos des partenaires et financeurs s'affichent en pied de panneau.

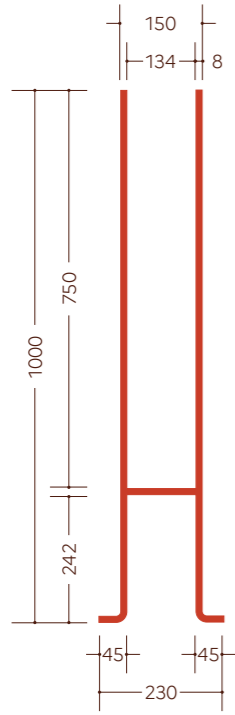


	Dimensions (mm)	Matériaux	Code couleur matériaux	Code couleur RVB et CMJN
Poteaux (2 moisés)	1700 x 120 x 35	Cryptoméria-classe 4		
Panneau	1430 x 840	Trespa 13 mm vernis brillant	Rouge-Brun Ref. Trespa A14.72	R51 V20 B25 C58 M87 J62 N77
Logos	816 x 95	Impression directe sur stratifié		
Gravure	Feuille de fanjan Profondeur: 0.1 mm	Police : ITC Officina • Titre: Profondeur: 0.5 mm • Texte panneau principal: Profondeur: 0.1 mm	Orange du midi Acryl 320 Satinée	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0

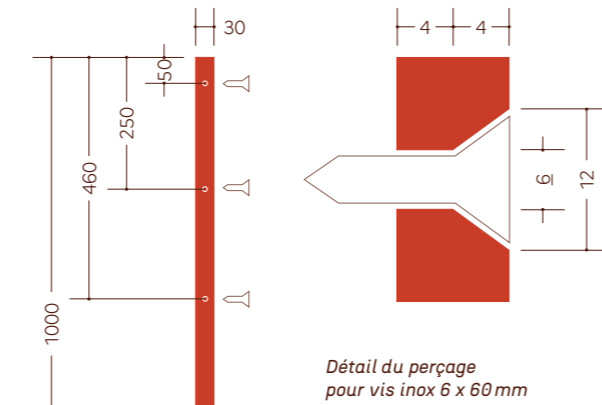


Assemblage et pose de la balise directionnelle

Détails de la patte de scellement

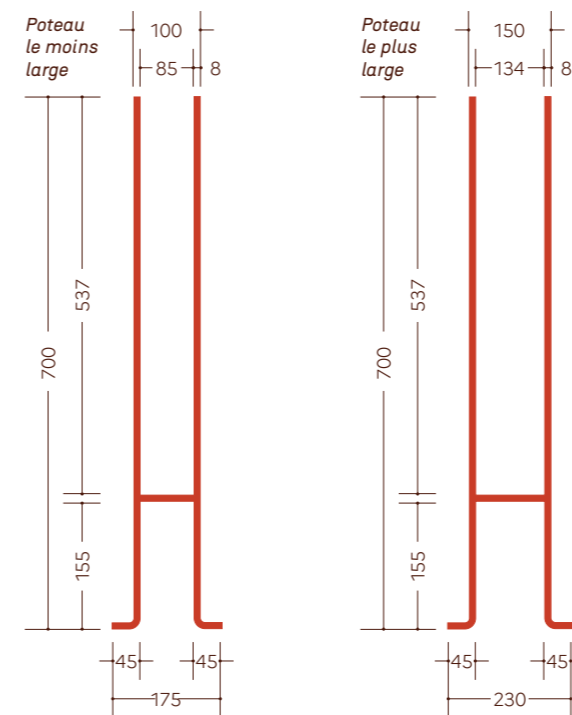


Détails de la pièce métallique

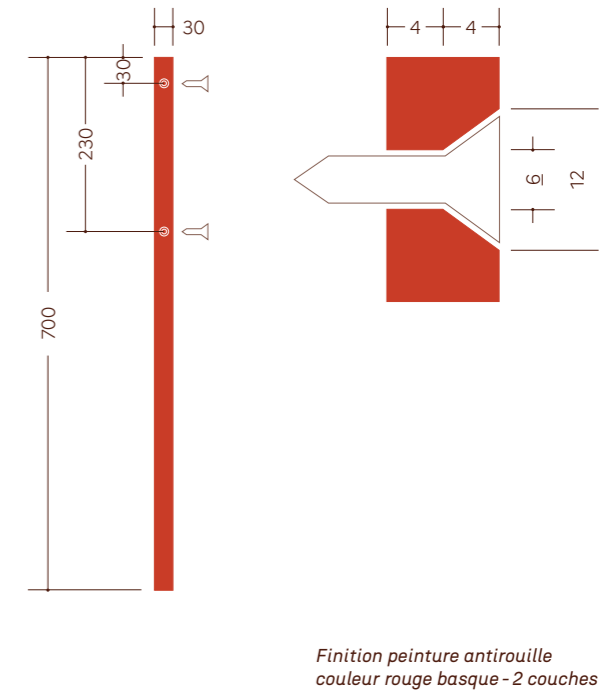


Assemblage et pose du panneau « sentier fermé »

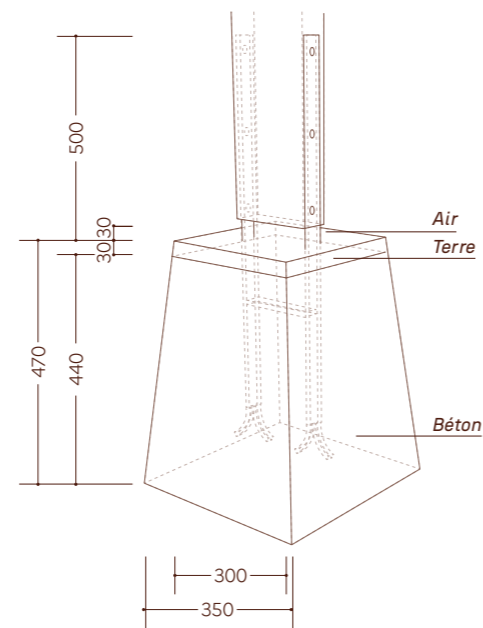
Détails des pattes de scellement



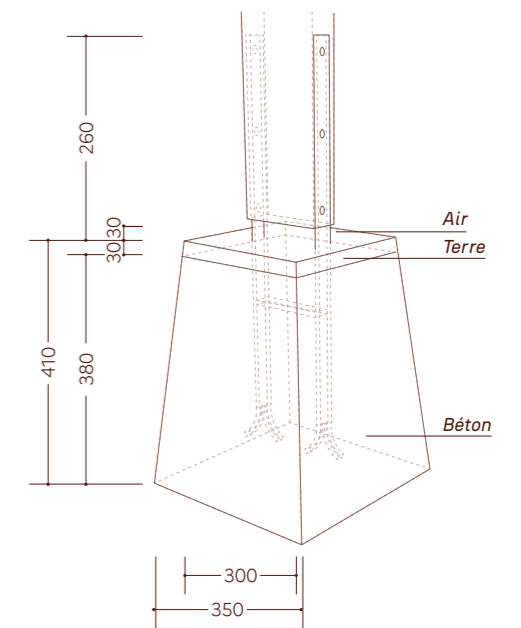
Détails de la pièce métallique



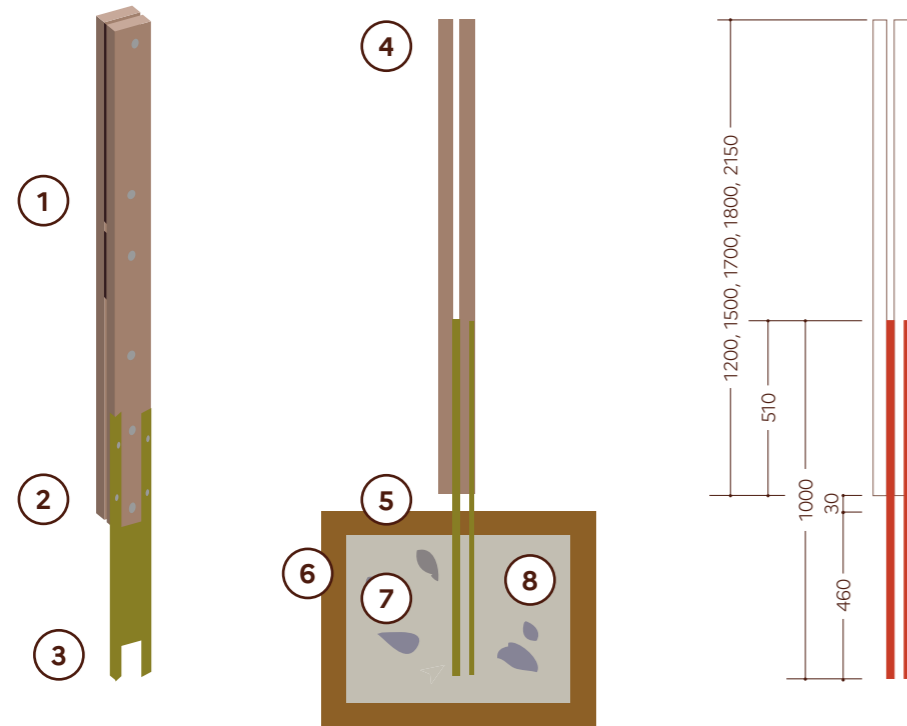
Principes de scellement dans le sol



Principes de scellement dans le sol



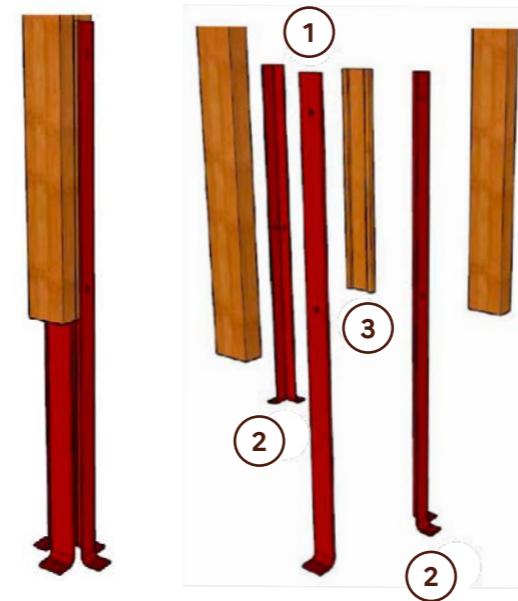
Assemblage et pose des poteaux moisés



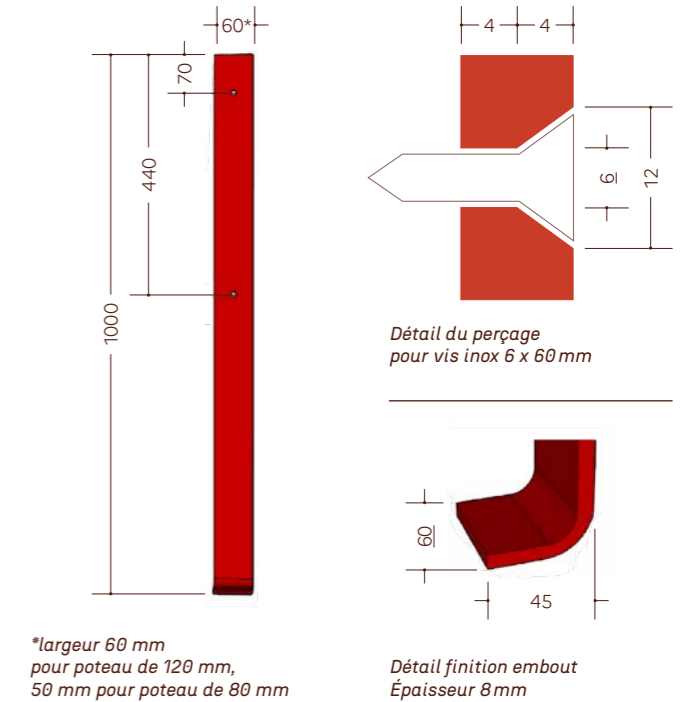
- 1 Boulon inox à tête ronde
- 2 Vis en inox
- 3 Pattes de scellement centrale et en cornières dim. 1000 mm (540 mm hors sol)
- 4 Arêtes des poteaux chanfreinées (2 mm)
- 5 Espace aéré (30 mm)
- 6 Terre de forage (épaisseur 30 mm)
- 7 Pierres ramassées sur place
- 8 Béton H 430 x L 300 x l 300 mm

Assemblage et pose des poteaux moisés

Vue 3D et éclatée



Élément 1



Principes d'ancrage de la boulonnerie

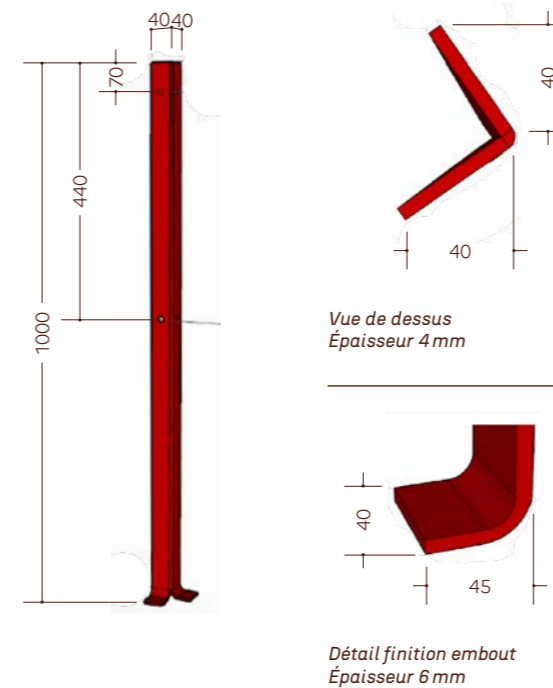


Boulon caché par un bouchon en bois

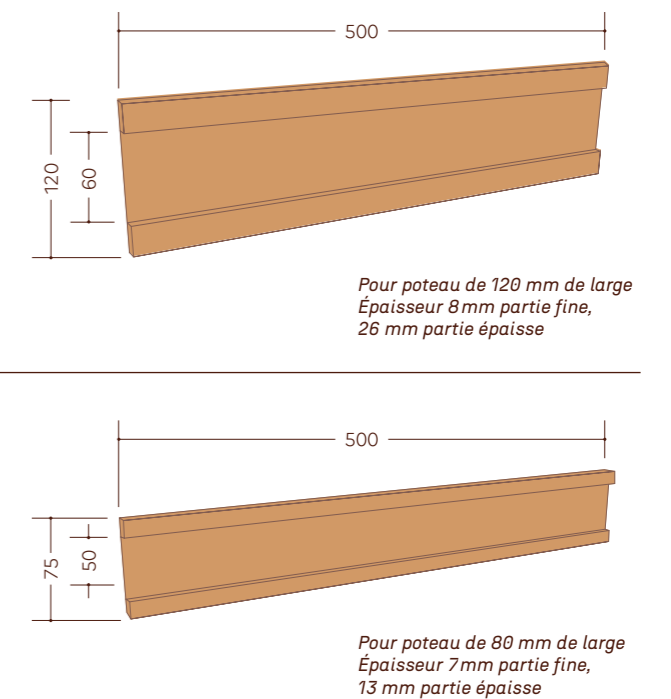
Face arrière

Face avant

Élément 2



Élément 3



	Dimensions (mm)	Matériaux	Détails	Code couleur RVB et CMJN
Quincaillerie			Boulon bois 6 x 70 mm Rondelle 6 int. 18 ext. mm Vis 6 x 60 mm	
Poteaux (2 moisés)	120 x 35 ou 80 x 35 Longueurs variables de 1200 à 2150	Cryptoméria-classe 4	Arêtes chanfreinées (2 mm) Peinture imperméable appliquée aux extrémités des poteaux	R249 V176 B0 C0 M35 J100 N0
Finition pièces métalliques peinture anti-rouille couleur			Rouge basque - 2 couches	



La conception de la balise directionnelle de randonnée: fiche technique (2019)

La conception du panneau d'itinéraires de randonnée: fiche technique (2019)

Le balisage des sentiers sur l'île de La Réunion: fiche technique (2009)

La conception de la balise directionnelle de randonnée

Une attitude permanente à avoir à l'esprit : **se mettre à la place du randonneur qui découvre pour la 1ère fois le sentier**. Cet œil « neuf » est indispensable pour bien concevoir la signalétique.

Deux questions à se poser :

« Où vais-je mettre la balise ? Quels sont les renseignements que je souhaite apporter ? »

- **Lieu d'implantation** : le long des sentiers ; au départ, ainsi qu'à chaque intersection nécessitant de guider le randonneur. Certains croisements peuvent se traiter avec du balisage à la peinture.

- **Positionnement de la balise** :

△ ATTENTION AUX BALISES DE PROFIL. Le choix de cette charte entraîne des balises discrètes, qui peuvent passer inaperçues quand elles sont de profil et que le randonneur est un peu distrait. L'information doit être bien vue : on privilégiera toujours une balise face au sens de la marche. Parfois, il faudra 2 balises au même croisement.

- **Les matériaux** : Trespa 6 mm vernis, écriture jaune sur fond vert ou brun, monté sur 1 poteau en cryptoméria traité 170x15x5 cm (ou 100x15x5 pour talus, sommet, meilleure adaptation paysagère).

- **La signature du territoire** : la feuille de fanjan gravée sur le poteau

- **Les informations** : le lieu-dit, les informations de randonnée, l'usage et les risques

→ **La plaque lieu-dit (couleur verte ; 15x7,5 cm) :**

- indication du lieu-dit (être imaginatif, questionner les locaux, trouver un nom réaliste qui parle aux gens)
- indication de l'altitude (donné par carte IGN ou GPS)



Figure 2 – Plaque de lieu-dit



Figure 1 - Départ du sentier de l'Ecole Normale à Bélouve

→ Les plaques directionnelles (couleur brune, 15x15 cm) :

- L'espace standard entre la plaque « lieu-dit » et la fougère gravée est conçu pour 3 plaques. Si besoin de plus de 3 plaques, adapter la hauteur de la feuille de fanjan qui devra toujours être respectée (signature du territoire)
- 2 indications par plaque
- Destinations à indiquer : un vrai choix du concepteur ! Un principe : indiquer du plus proche au plus éloigné
- Orientation des flèches : très importante ! 3 principes : ne jamais faire se croiser les flèches, pour faciliter la lecture ; ne jamais mettre une flèche vers le bas, trop difficile à interpréter ; regrouper les flèches de même direction quand c'est possible (cette règle est prioritaire par rapport à celle du « plus proche au plus éloigné »)



← Figure 3 - Flèches mal positionnées : vers le bas ou se croisant



- Pour choisir l'orientation des flèches, se mettre à la fois sur l'emplacement

de la future balise et à la place du randonneur : c'est la seule façon de ne pas se tromper ! Si un croisement comporte 3 directions, se mettre dans la peau d'un randonneur qui arrive des 3 directions différentes, et contrôler ce qu'il voit sur le projet de balise.

■ Le temps de marche : sujet à discussion ! A calculer sur les bases de la FFRP (300 m/h de dénivelé à la montée, 400 m/h de dénivelé à la descente, 4km/h sur du plat). A adapter au contexte local (climat tropical, pentes très fortes, terrain escarpé), en fonction de ses connaissances de l'itinéraire, en se donnant comme impératif qu'on donne un temps de marche effective – sans pause – pour un marcheur moyen. Pour 5 et 10 mn, on écrit les mn (10 mn) : au-delà, on écrit en heure (0h15). Indication de la distance quand c'est très proche (moins de 200 m).

■ Le temps de marche ne se met pas systématiquement, par exemple quand les croisements sont nombreux (croisements distants de 5 mn) et que les balises se succèdent rapidement

■ Pas de distance de marche : l'indication des KM est abandonnée, c'est un choix de la charte départementale. La distance en montagne ne dit pas grand-chose par rapport au temps. On ne met ce renseignement que sur le panneau d'itinéraires, au départ des randonnées.

■ Indications complémentaires : ne pas hésiter à donner, en très peu de mots, des renseignements qui seront utiles au randonneur (arrêt bus, suivre la route sur 2 km, etc,...)

→ Les plaques des usages (couleur verte, 5x7,5 cm) :



- Présentent le type de sentier selon son label et son type de balisage, ainsi que l'usage (notamment équestre et VTT, mais cela peut être aussi un sentier d'interprétation ou un parcours permanent de trail).

Figure 5 – Plaques d'usage

- Quand on n'a que l'usage à indiquer (notamment s'il n'existe aucun support pour mettre de la peinture), utilisation de poteaux d'1 m de haut. L'usage est alors indiqué sur une plaquette marron identique à la plaque directionnelle, sans plaque « Lieu-dit ».



Figure 6 - Poteau d'1 m avec indication des usages seuls (multiples croisements du GR R2 avec la route forestière du Volcan)

→ L'avertissement des risques (plaque jaune 15x15 cm) :

- Le risque se signale toujours sur un fond jaune car cela est beaucoup plus lumineux et voyant.
- 8 pictogrammes à disposition pour avertir d'un danger, qui doivent se mettre sous les plaques directionnelles en début de sentier :



Figure 7 – Les 8 pictogrammes à notre disposition

■ On peut également écrire du texte, cela apporte une information complémentaire, souvent plus précise. L'écriture est alors noire ou rouge ; on peut utiliser les 2 couleurs.



Figure 8 - Pictogramme sous plaque directionnelle



Figure 9 - Texte sous les plaques directionnelles



Figure 10 - Texte et pictogrammes sous la plaque « Lieu-dit »



■ Bien s'adapter à chaque situation : créativité, efficacité et concision. L'avertissement du risque est important en terme de responsabilité.

■ Pour signaler un danger immédiat, juste avant d'arriver sur la zone critique, une balise d'1 m de haut est à notre disposition dans la charte : 1 plaque « danger » et 1 plaque « pictogramme ».



Figure 12 - 1 plaque "Danger" français-anglais et 1 pictogramme



Figure 13 - sur poteau d'1 m (sentier Maido-Roche Plate)

→ La maquette de conception : **indispensable !**

Elle se prépare sur le terrain et se finit au bureau.

- Sur le terrain, elle permet de n'oublier aucune rubrique.
- Au bureau, elle enregistre chaque plaque, avec un code créé pour chaque sentier, sur un tableau Excel. Elle est le document de base pour commander la fabrication de la balise.
- Si on doit refaire fabriquer une seule plaque détériorée, il suffit de relever le numéro correspondant qui reste en mémoire chez le graveur.
- Elle permet de vérifier la cohérence des temps de marche, et le bon choix de toutes les indications.

→ Le plan de pose : **indispensable et obligatoire !**

■ Indispensable pour garder la mémoire du travail de terrain : il existe toujours un long délai entre la conception et la pose. Obligatoire pour l'équipe de pose qui doit pouvoir se débrouiller avec ce document, même 1 an après le repérage.

■ Photo et pointage sur carte IGN : la balise a été conçue pour un endroit précis ! Une fois posées, les flèches des plaques directionnelles doivent indiquer les bonnes directions !

■ Le plan de pose sert aussi pour le dossier de demande d'autorisation auprès du Parc national, quand c'est nécessaire.

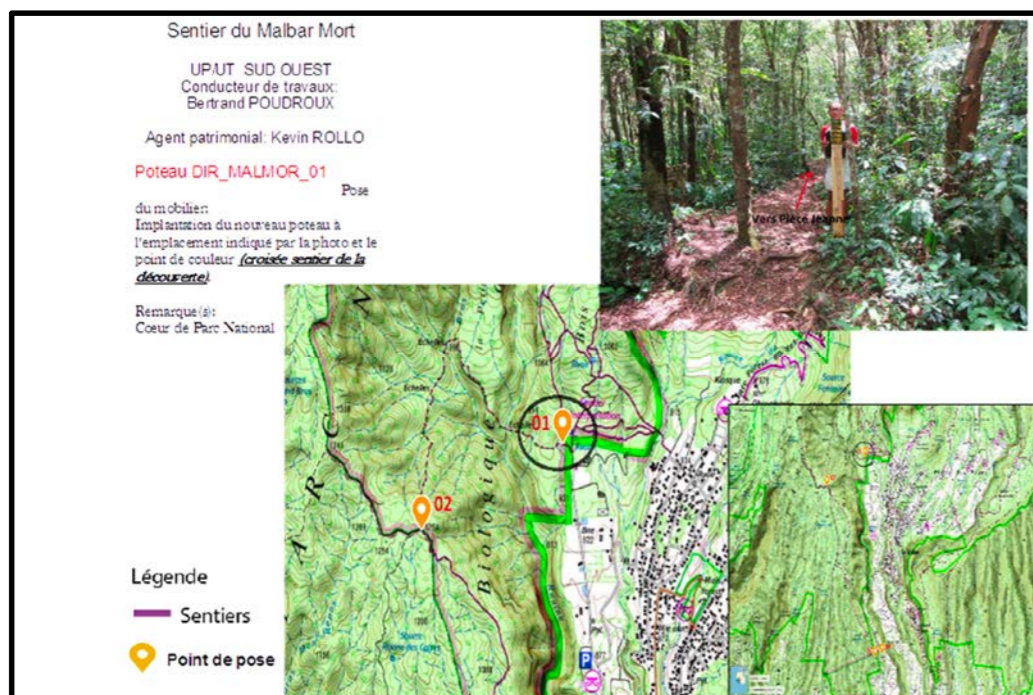


Figure 14 – Exemple de plan de pose

→ Pour aboutir à une pose de qualité :

■ L'équipe de pose doit avoir un premier souci : retrouver la logique du concepteur de la balise. Elle doit parfaitement positionner la balise sur le terrain. Une fois posée, les flèches des plaques directionnelles doivent indiquer les bonnes directions !

■ Seconde préoccupation : une balise solidement et proprement posée, d'aplomb, sans béton apparent et sans risque de culbute si un randonneur s'appuie dessus.

LE BALISAGE A LA PEINTURE

Un balisage à la peinture peut parfois utilement remplacer une balise de randonnée, quand on n'a pas d'information particulière à apporter aux randonneurs, et qu'il s'agit juste de les guider sur le bon itinéraire (par exemple, croisement avec un sentier menant à une case, notamment dans Mafate).



Sens descendant, la canalisation se voit et peut donner envie de la suivre

Figures 15 et 16 – Croisement ne nécessitant pas de balise directionnelle, à traiter avec balisage à la peinture



Même endroit, mais sens montant : aucune hésitation, le départ de la canalisation ne se remarque pas

Ce type de croisement n'a pas besoin d'une balise directionnelle. Il se traite avec des marques de peinture.

Le balisage à la peinture doit alors respecter des normes de qualité : voir la fiche technique « Balisage »

La conception du panneau d'itinéraires de randonnées

Premières questions à se poser :

« Où vais-je mettre le panneau ? Quel est le territoire que je veux valoriser ? »

- **Implantation** : au départ des randonnées ; cela correspond la plupart du temps à un parking

- **Les matériaux** : Trespa 13 mm vernis, écriture jaune sur fond brun, monté sur poteaux moisés en cryptoméria traité

- **Le panneau principal** (60x100 cm de visible, en portrait) :

→ **Le bandeau supérieur (13x60 cm) :**

- La feuille de fanjan (signature du territoire : choix de la charte départementale)
- Indication du lieu-dit

→ **La carte (40x60 cm) :**

■ Fond de carte : l'ONF a acheté les fonds de carte « Terra Carta » pour leur esthétisme

■ Zone à adapter au territoire que l'on veut mettre en valeur

■ Orientation : très importante ; **choix d'orienter la carte en fonction du lieu d'implantation, de telle façon que le lecteur « voit » le paysage face à lui. Ainsi, le Nord n'est pas toujours en haut de la carte !**

- Rose des Vents et échelle à ne jamais oublier
- Vignette de situation sur la carte de la Réunion + logo du Patrimoine mondial
- Pastille « Vous êtes ici » indispensable !
- Légende : routes, sentiers, limite du Parc national et intérêts touristiques (point d'eau, arrêt bus, gîte, point de vue, etc...)
- Travail important d'infographie pour surligner les itinéraires et composer la carte dans son ensemble



Figure 1 - Panneau d'itinéraires de randonnées à
Plaine des Fougères (Sainte-Marie)

→ Le texte (47x60cm) :

■ Description de 3 randonnées que l'on choisit de mettre en valeur

■ Pour chaque randonnée : un texte de valorisation de l'itinéraire en 2 ou 3 phrases, départ, arrivée, distance, dénivelé + et -, temps de marche (préciser si aller ou aller/retour), type d'utilisateur (piéton, VTT, cheval), niveau de difficulté (très facile, facile, moyen, difficile, très difficile), type de balisage et risques rencontrés le long du sentier décrit



Figure 2 – Exemple de texte (panneau installé à Hell-Bourg)

- Un chapitre « recommandations », à adapter si nécessaire, mais souvent le même
- Des pictogrammes de réglementation si nécessaire
- Un encart « Informations pratiques » : toujours le même, avec n° de téléphones utiles
- Les logos éventuels des partenaires autres que le Département

- **Le bandeau vigilance** (12,5x60 cm de visible) : affichage des pictogrammes (en 10 x 10 cm) correspondant aux risques des randonnées décrites.

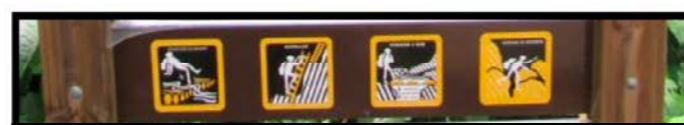


Figure 3 – Bandeau vigilance

- **Le bandeau propriétaire** (12,5x60 cm de visible) : logo du Département et message « Le Département de La Réunion vous accueille »

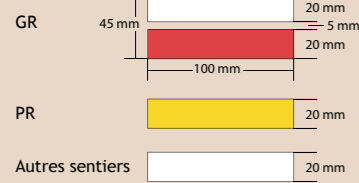


Figure 4 – Bandeau propriétaire

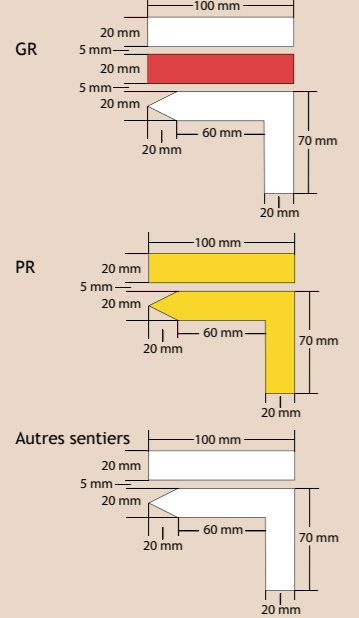
Dernière recommandation importante : faire relire la totalité du texte par un collègue, afin d'éviter les fautes d'orthographe !

Balisage des sentiers sur l'île de La Réunion

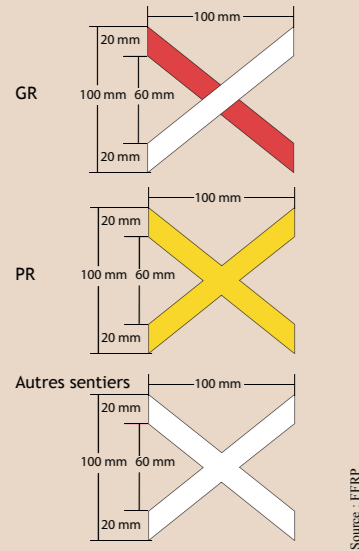
Balisages de continuité



Changement de direction



Mauvaise direction



L'ONF gère environ 900 km de sentiers sur l'île de La Réunion, en grande partie situés sur le domaine départemental-domaniale. Ces sentiers sont répertoriés pour la plupart au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Issu de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983, ce plan donne compétence au Département pour élaborer un réseau de sentiers, avec l'avis des communes traversées. Son intérêt est d'assurer la conservation et la continuité des itinéraires, de favoriser la découverte de sites naturels et de développer la pratique de la randonnée.

Sentiers gérés par l'ONF et couleur de balisage

Les sentiers labellisés par la Fédération Française de Randonnée (FFRP) :

- 3 sentiers de Grande Randonnée (les GR ; décrits dans le topoguide GR).

Balisage : 1 double trait blanc et rouge.

- 25 sentiers de Promenade et Randonnée (les PR) : répertoriés dans le topoguide « PR Sentiers Forestiers », 1 heure à 1 journée de marche maximum.

Balisage : 1 trait jaune.

Les autres sentiers : nombreux, il s'agit de tous les autres sentiers.

Balisage choisi par le Département : 1 trait blanc (sauf dérogation).

Les circuits équestres : comme les PR, mais en couleur orange.

Les circuits VTT : balisage spécifique avec pictogrammes.

Variantes de GR

Il n'existe plus de variantes de GR depuis l'édition 2006 du topoguide, même si on peut le lire encore sur certaines cartes. Le document de référence est le texte du topoguide GR. L'indication des variantes sur les panneaux doit disparaître, tout comme la peinture jaune et rouge que l'on trouve encore sur certains sentiers.

Forme et taille des marques de peinture

Les GR et les PR doivent obéir à la Charte Officielle du Balisage de la FFRP (voir ci-contre). Celle-ci est propriétaire de ses balises, réservées aux sentiers labellisés : on ne peut pas les utiliser ailleurs. Le Département nous demande de respecter les mêmes tailles pour les autres sentiers.

Cas particuliers

Si le risque de s'égarer est important (brouillard fréquent, zones rocheuses sans véritable sentier comme sur la planèze), les rectangles de peinture peuvent être agrandis à 12 cm x 4 cm.

Cas d'une superposition de sentiers

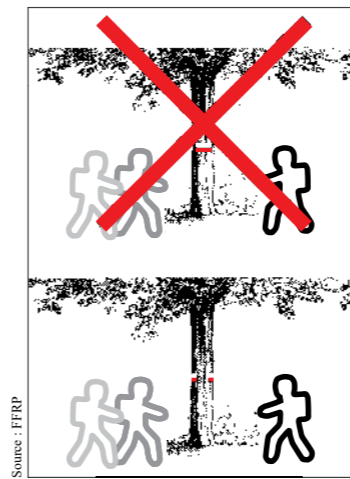
GR et PR : on balise avec les 2 types de marque, blanc/rouge et jaune, bien séparées l'une de l'autre (minimum 10 cm).

GR ou PR et un autre sentier pédestre : uniquement la balise GR ou PR.

Circuit équestre ou VTT : leur balise se rajoute aux marques pédestres car elle indique un autre usage.



▲ balisage PR et GR.



◀ emplacement des balises.



◀ bon choix, dans une ambiance forestière.



▲ balisage bien réalisé, mais support bois mal adapté à l'ambiance minérale du site.

Matériel du baliseur

Sabre, burin et marteau, brosse métallique, pochoirs pour les différentes marques (fabriqués avec des briques alimentaires), pinceaux ronds n°13, chiffons, canif (pour enlever les bavures), peinture (la peinture à l'eau Mauvilac acrylique 320 mat, déclinée en tous coloris, donne satisfaction et ne nécessite pas de white-spirit pour le nettoyage ; pour le jaune, nous avons retenu le jaune marguerite). Références peinture de la FFRP : blanc trafic RAL 9016 ; rouge trafic RAL 3020 ; jaune trafic RAL 1023. Références locales peinture Artipro - Mauvilac : bleu du sentier littoral St-Philippe / Ste-Rose = 211 Bleu Pervenche - Acrystyl Mat ; orange pour balisage équestre = Orange Canvon - Laue Métisse Satin

Sens de balisage

Les GR sont systématiquement balisés dans les 2 sens ; les PR dans le sens décrit dans le topoguide, sauf usage particulier (cas du PR 23 sur le Maïdo) ; les autres sentiers (balisage blanc) dans les 2 sens.



▲ débalisage bien réalisé au burin.

Débalisage

Avant de procéder à tout nouveau balisage, on devra effacer les anciennes marques : grattage propre au sabre sur le bois (ne pas enlever l'écorce), au burin et brosse métallique sur les roches, au décapant ou à la brosse sur le métal. **Ne pas utiliser une peinture de camouflage** : elle ne fait que mieux conserver les vieilles marques qui réapparaîtront à l'usure de la couche ajoutée.

Emplacement des balises

Toujours se mettre à la place du randonneur qui ne connaît pas l'itinéraire : peindre la balise à hauteur des yeux (chaque fois que le support s'y prête) et toujours perpendiculairement au sentier, sur un support durable et visible. Ne jamais apposer de marques parallèlement au sentier. En l'absence de support naturel, des piquets peuvent être implantés pour recevoir les balises. **ATTENTION AUX AMBIANCES DES LIEUX** : éviter le bois dans un espace à dominante minérale par exemple. Pour les changements de direction, les marques sont installées avant la bifurcation qui est rapidement confirmée, juste après, par une balise de continuité, suivie rapidement d'une seconde. Pour les mauvaises directions, installer la croix de Saint André légèrement à l'intérieur de la fausse route. Les balises de peinture ne règlent pas toutes les situations : il faut alors les compléter avec des panneaux directionnels. Dans les zones bâties, ne pas dégrader des bâtiments avec des balises mal placées : bien réfléchir à leur emplacement et toujours demander l'autorisation au propriétaire.



▲ panneau en complément.

Fréquence des balises

Elle est fonction des risques de se perdre (bifurcations, brouillard, fausses pistes...) : en zones rocheuses sans véritable sentier (volcan, planèze), les balises seront très rapprochées. En zone forestière ou dans un rempart où il n'y a qu'un seul chemin possible, elles seront beaucoup plus espacées : pas de balises à moins de 150 mètres l'une de l'autre, pour rassurer le marcheur.

Technique de travail avec pochoir

Le balisage sera réalisé exclusivement au pochoir, et sans bavure. Nous ne devons plus jamais voir des balises dégoulinantes ! La peinture sera étalée en tapotant avec le pinceau.

Entretien

Un premier balisage doit rapidement être suivi d'un second passage pour fixer les couleurs. Puis, entretien annuel : vérification et rafraîchissement si nécessaire.



▲ balisage bien réalisé.
 ◀ non respect des normes.

